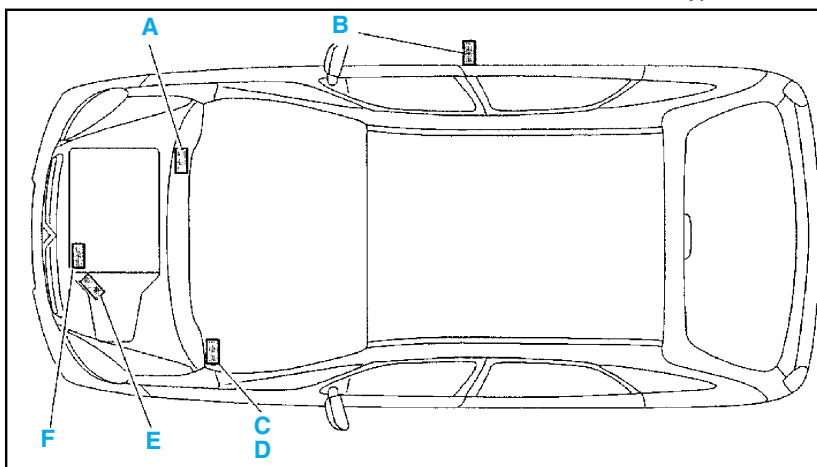


CARACTÉRISTIQUES

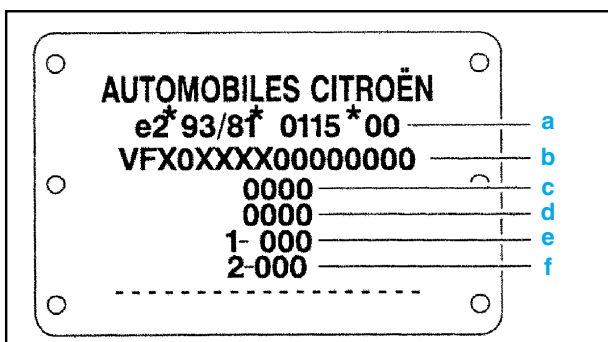
Identifications intérieures

EMPLACEMENT



- A** : Frappe châssis (marquage à froid gravé sur la carrosserie)
- B** : Plaque constructeur véhicule
- C** : Numéro APV-PR (étiquette située sur la trappe du boîtier porte-fusibles)
- D** : Code couleur peinture PR (étiquette située sur la trappe du boîtier porte-fusibles)
- E** : Repère boîte de vitesses - numéro d'ordre de fabrication
- F** : Type réglementaire moteur - numéro d'ordre de fabrication

PLAQUE CONSTRUCTEUR VÉHICULE



- La plaque constructeur comporte les indications suivantes :

- **a** : numéro de réception communautaire *
 - **b** : numéro dans la série du type
 - **c** : poids total autorisé en charge *
 - **d** : poids total roulant autorisé *
 - **e** : poids maximum sur l'essieu avant *
 - **f** : poids maximum sur l'essieu arrière *
- * : selon pays de commercialisation

TYPES MINES

- Exemple : **C.H.N.F.Z.A**
- Le type Mines est composé de **6 chiffres** ou **lettres** :

- **C** : Famille de véhicule
- **H** : silhouette
- **N.F.Z** : moteur
- **A** : version

Famille

- Repère **C** Famille **XSARA PICASSO**

Silhouette

- Repère **H** Silhouette **Monocorps**

Moteur

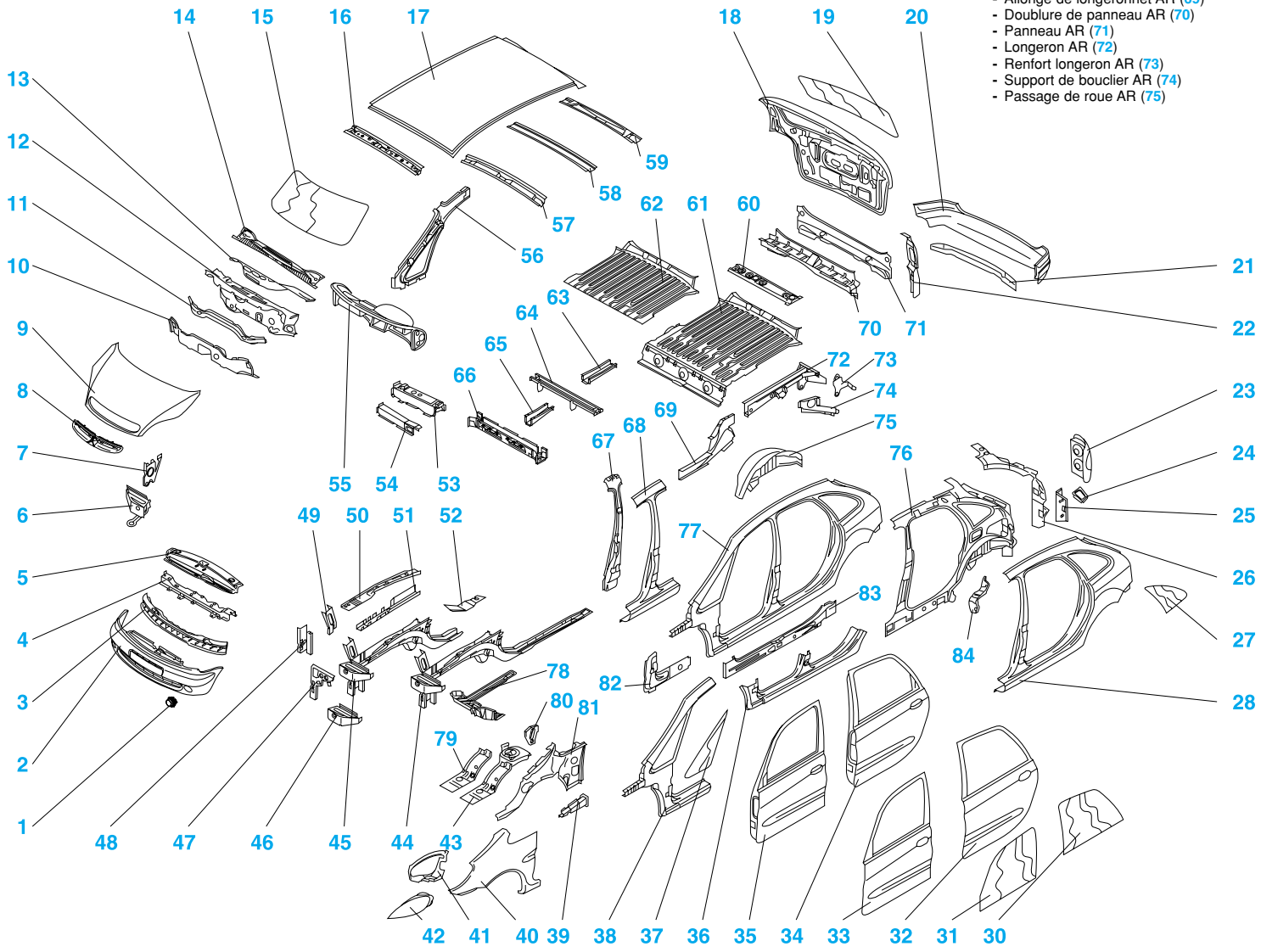
Repère	Cylindrée	Type moteur
NFZ	1 587 cm³	TU5JP
6FZ	1 749 cm³	EW7J4
RHY	1 997 cm³	DW10TD

Version (boîte de vitesses / dépollution)

Repère	Boîte de vitesses	Dépollution
A	Mécanique à	L3
B	5 rapports	L4
C	Automatique à	L3
E	4 rapports	L4

Composition de la carrosserie

- Feu A.B (1)
- Bouclier AV (2)
- Traverse bouclier AV (3)
- Traverse inférieure AV (4)
- Traverse supérieure AV (5)
- Appui de bouclier AV (6)
- Embout de longeron AVD (7)
- Calandre (8)
- Capot AV (9)
- Tablier inférieur (10)
- Traverse de tablier (11)
- Tablier supérieur (12)
- Traverse d'auvent (13)
- Grille d'auvent (14)
- Pare-brise (15)
- Traverse AV de pavillon (16)
- Pavillon (17)
- Hayon AR (18)
- Glace de hayon AR (19)
- Bouclier AR (20)
- Traverse bouclier AR (21)
- Tôle de feu AR (22)
- Feu AR (23)
- Cloison pied de hayon AR (24)
- Gousset pied de hayon AR (25)
- Pied de hayon AR (26)
- Glace de custode (27)
- Côté de caisse partie AR (28)
- Glace de porte AR (30)
- Glace de porte AV (31)
- Panneau de porte AR (32)
- Panneau de porte AV (33)
- Porte AR (34)
- Porte AV (35)
- Bas de caisse (36)
- Glace de montant AV (37)
- Côté de caisse partie AV (38)
- Renfort de doublure d'aile AV (39)
- Aile AV (40)
- Demi-façade AV (41)
- Bloc optique AV (42)
- Passage de roue AV (43)
- Longeron AV complet (44)
- Longeron AV partie Av (45)
- Appui de bouclier AV (46)
- Demi-façade AV (47)
- Embout de longeron AVG (48)
- Appui de façade AV (49)
- Semelle de longeron AV (50)
- Renfort de longeron AV (51)
- Semelle de longeron AV (52)
- Traverse AR d'assise (53)
- Traverse AV d'assise (54)
- Planche de bord (55)
- Doublure montant AV (56)
- Traverses de pavillon (57) (58)
- Traverse AR de pavillon (59)
- Traverse d'assise AR (60)
- Plancher AR (61)
- Plancher AR réparation (62)
- Longeronnet AR (63)
- Traverse AR de plancher (64)
- Longeronnet AV (65)



- Traverse AV de plancher (66)
- Doublure pied milieu (67)
- Pied milieu (68)
- Allonge de longeron AR (69)
- Doublure de panneau AR (70)
- Panneau AR (71)
- Longeron AR (72)
- Renfort longeron AR (73)
- Support de bouclier AR (74)
- Passage de roue AR (75)

- Doublure aile AR (76)
- Côté de caisse (77)
- Liaison de longeron AV (78)
- Partie AV de passage de roue AV (79)
- Renfort passage de roue AV (80)
- Doublure d'aile AV (81)
- Renfort de charnières (82)
- Doublure bas de caisse (83)
- Renfort aile AR (84)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

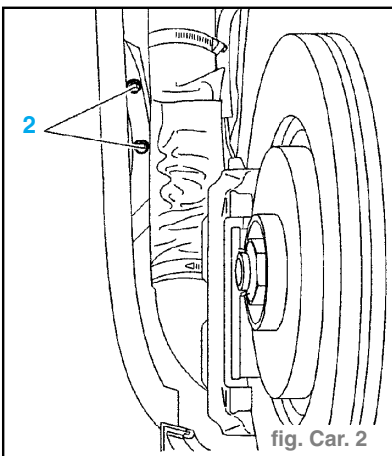
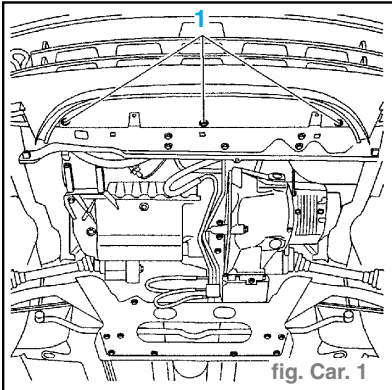
CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

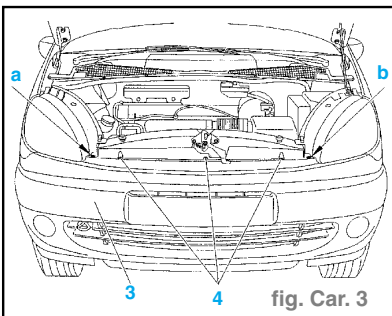
Pare-chocs avant

DÉPOSE

- Déposer le pare-boue avant (si nécessaire).
- Déposer les 3 vis (1). (fig. Carr.1)
- Déposer les 2 vis (2) (de chaque côté). (fig. Carr. 2)



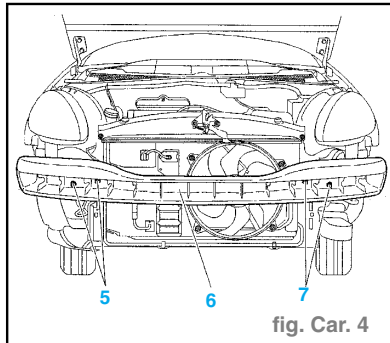
- Déposer les 3 vis (4). (fig. Car. 3)
- Déclipser en «a» et en «b».
- Déposer le pare-chocs avant (3).



- Déposer : (fig. Carr. 4)
 - les écrous (5),
 - les écrous (7),
 - l'absorbeur de chocs (6).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

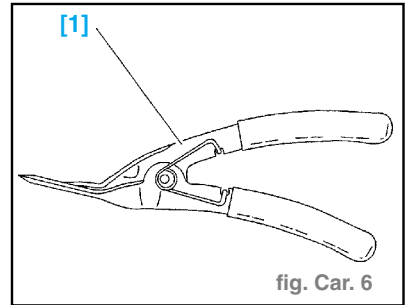


Attention : Engager la patte d'extrémité d'aile avant «c» dans l'encoche «d» du pare-chocs avant (3). (fig. Carr. 5)

Capot moteur et calandre

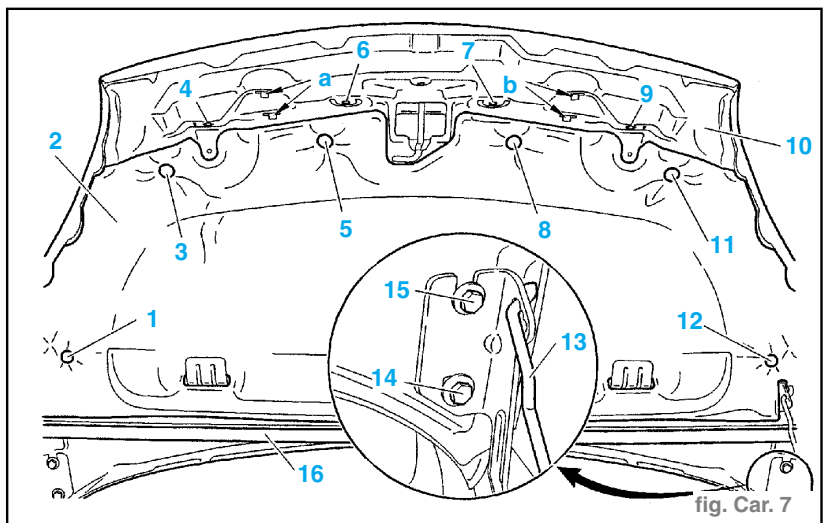
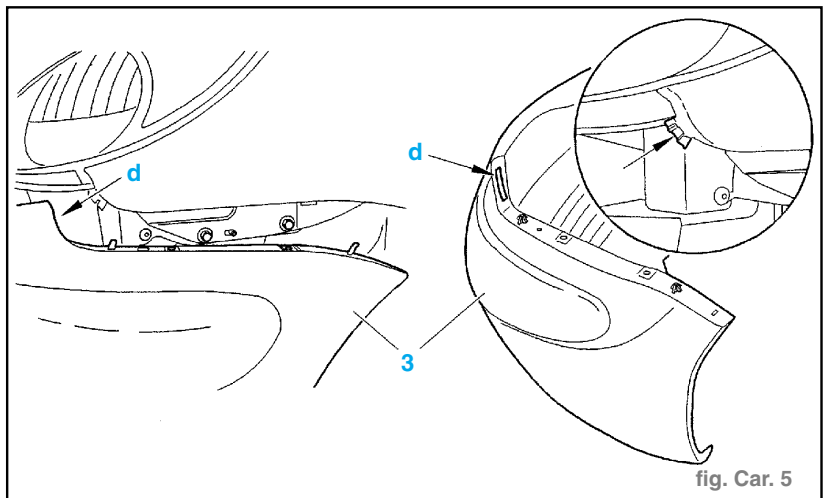
OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- [1] pince pour dépose des pions plastique 7504-T. (fig. Carr. 6)



DÉPOSE

- Déposer la calandre.
- Déposer les vis (4), (6), (7) et (9). (fig. Carr. 7)
- Déclipser en «a» et «b».
- Déposer l'insonorisant de capot (2).
- Déposer les pions plastique (1), (3), (5), (8), (11), (12) à l'aide de l'outil [1].
- Déposer le joint arrière de capot (16).
- Opération nécessitant deux opérateurs.
- Déposer :
 - la béquille de capot (13),
 - la vis (14) (de chaque côté).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Desserrer la vis (15) (de chaque côté).
- Déposer le capot.

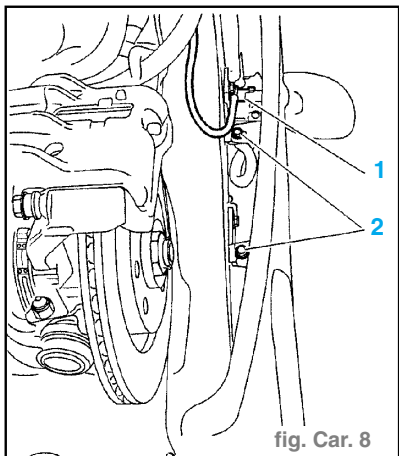
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

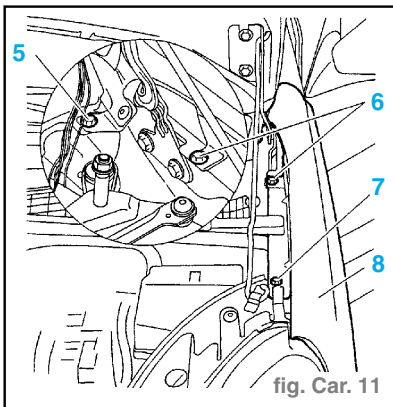
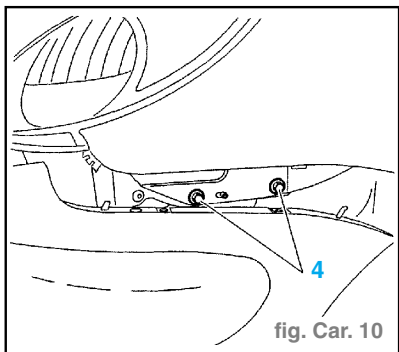
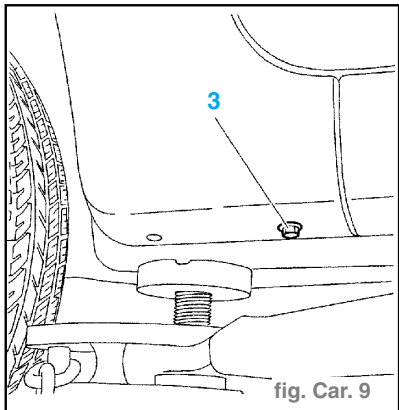
Aile avant

DÉPOSE

- Déposer :
 - la grille d'auvent,
 - le pare-boue avant.
- Dégager partiellement le pare-chocs avant.
- Déconnecter le rappel clignotant (1). (fig. Carr. 8)
- Desserrer les vis (2).
- Déposer la vis (3). (fig. Carr. 9)



- Déposer les vis (4). (fig. Carr. 10)
- Déposer : (fig. Carr. 11)
 - les vis (5), (6) et (7),
 - l'aile avant (8).



REPOSE

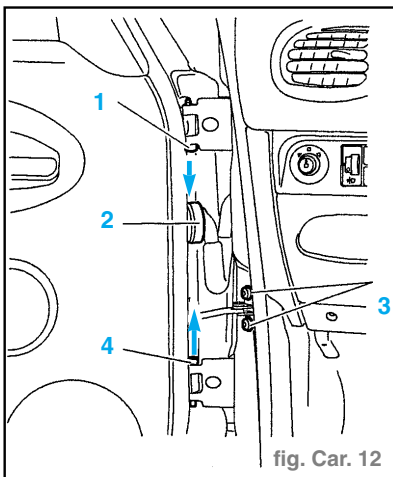
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Replacer les mastics aux endroits prévus.

Porte avant

DÉPOSE

- Débrancher le connecteur (2) (dévisser). (fig. Carr. 12)



- Déposer :
 - les vis (3) (fixations tirant de porte),
 - les axes de charnières (1) et (4) (axes vissés).
- Déposer la porte avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

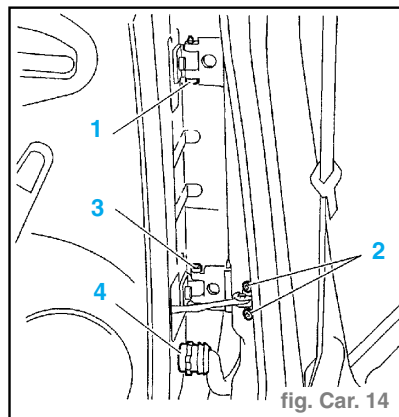
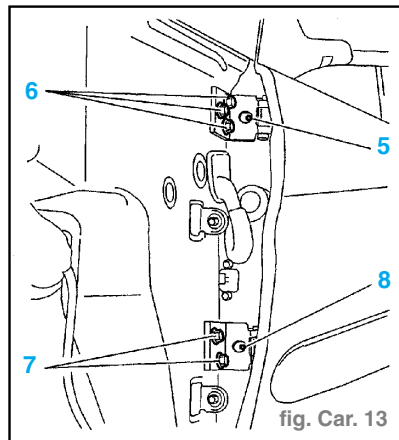
RÉGLAGE

- Régler (voir opérations correspondantes). (fig. Carr. 13)
 - les jeux de la porte avant (vis (6) et (7)),
 - le désaffleurement (vis (5) et (8)).

Porte arrière

DÉPOSE

- Débrancher le connecteur (4) (dévisser). (fig. Carr. 14)



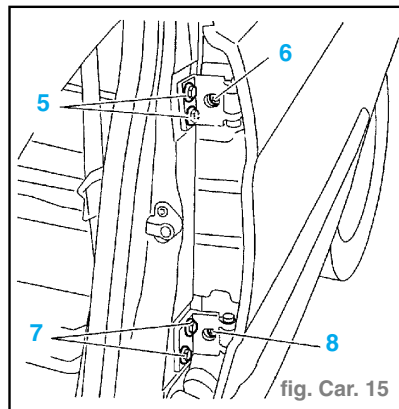
- Déposer :
 - les vis (2) (fixations tirant de porte),
 - les axes de charnières (1) et (3) (axes vissés).
- Déposer la porte arrière.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- Régler (voir opérations correspondantes). (fig. Carr. 15)
 - les jeux de la porte arrière (vis (5) et (7)),
 - le désaffleurement (vis (6) et (8)).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

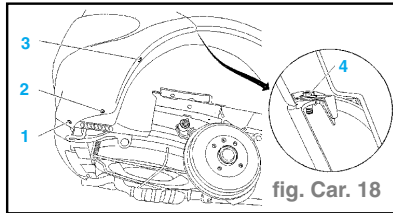
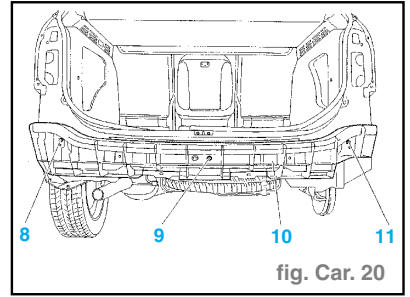
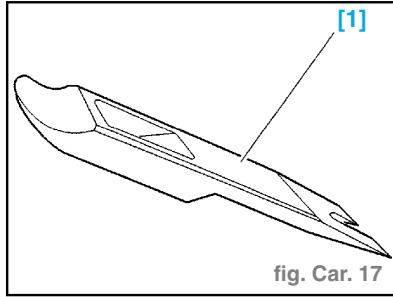
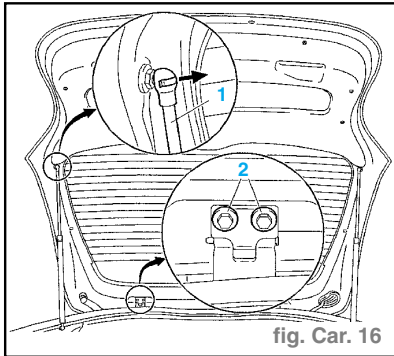
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Hayon arrière

DÉPOSE

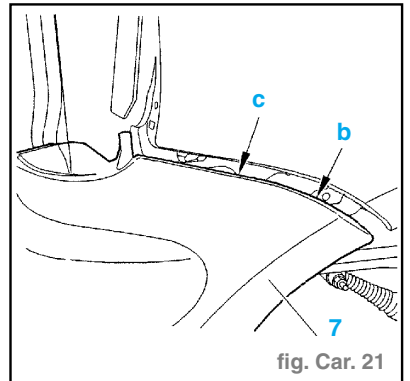
- Déshabiller partiellement le hayon (faisceaux électriques)
- Opérations nécessitant deux opérations.
- Déclipser les stabilisateurs (1) (de chaque côté). (fig. Carr. 16)
- Déposer :
 - les vis (2) (de chaque côté),
 - le hayon.



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Nota : Lors de la dépose, vérifier que les pattes «ergot» «b» et «c» s'engagent dans les encoches du pare-chocs (7). (fig. Carr. 21)



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

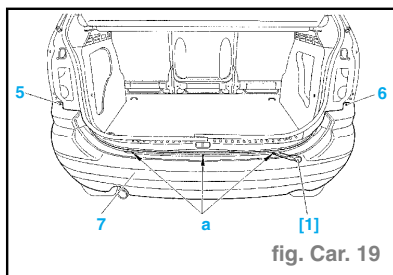
Pare-chocs arrière

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- [1] outil de dégrafage 8205-T.E. (fig. Carr. 17)

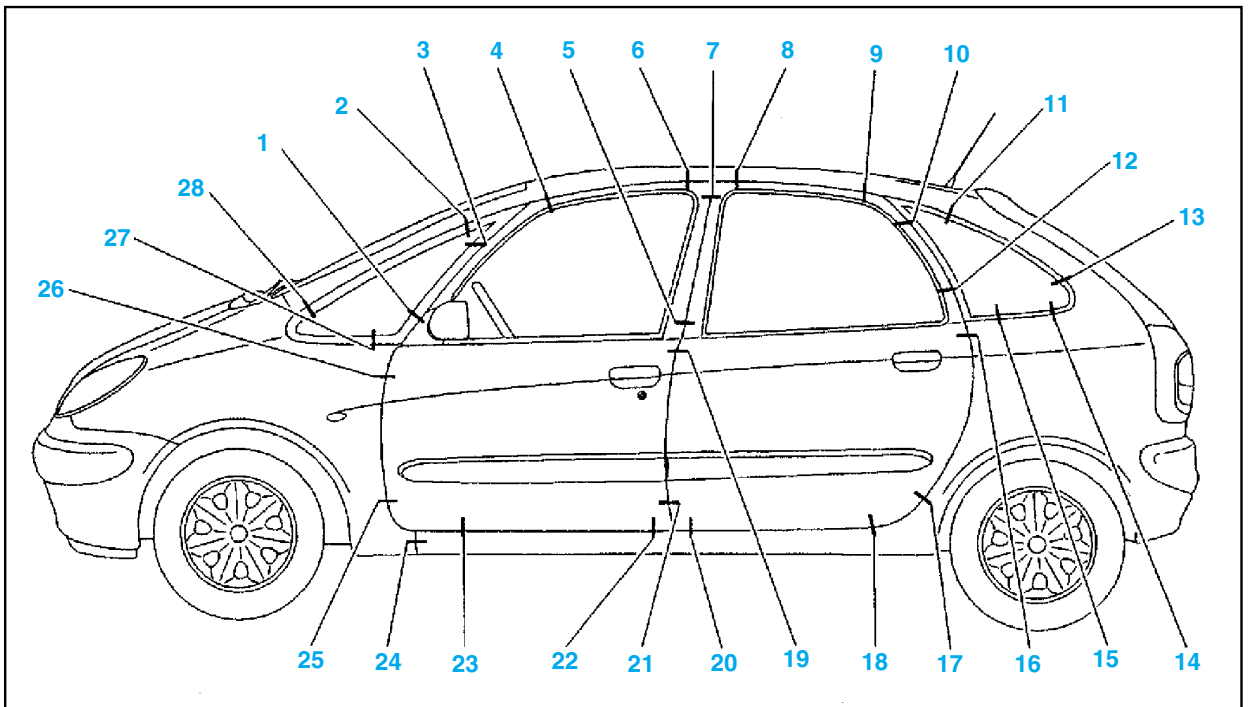
DÉPOSE

- Déposer les feux arrière.
- De chaque côté, déposer : (fig. Car. 18)
 - les vis (1), (2) et (3) (liaison pare-boue / pare-chocs)



Jeux et affleurements

- Voir schéma ci-dessous.



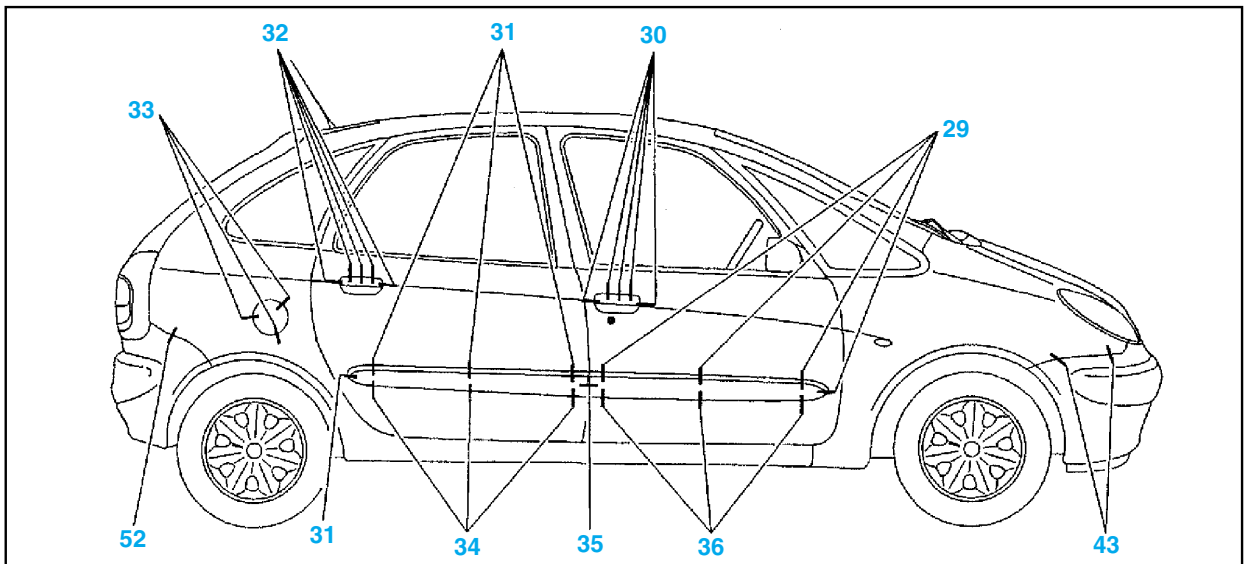
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

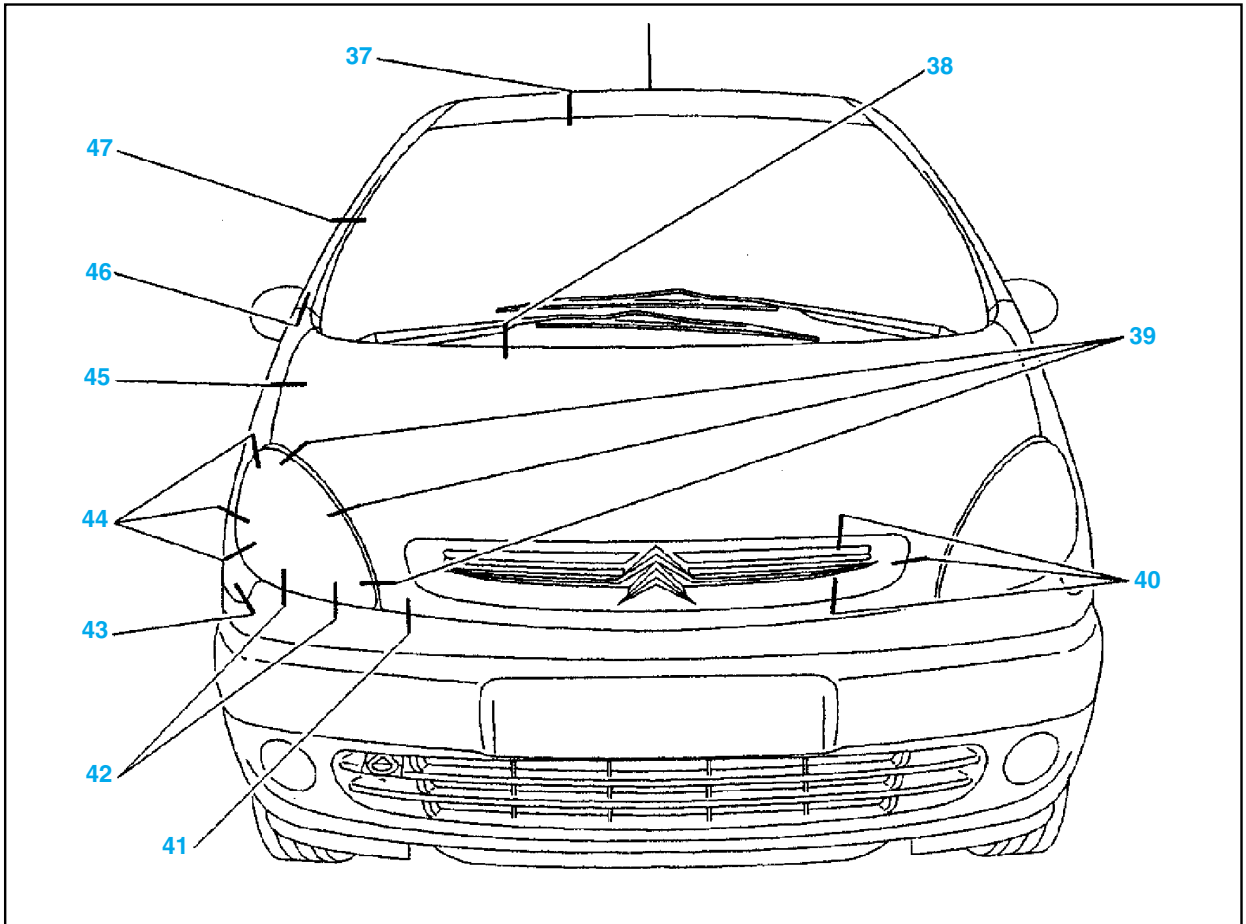
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
1	Vitre de montant de baie - porte avant	5 ± 2 mm	1,4 ± 1,5 mm	2 mm
2	Montant de baie - vitre de montant de baie	2 ± 1 mm	-	1 mm
3	Vitre de montant de baie - porte avant	5 ± 2 mm	1,4 ± 1,5 mm	2 mm
4	Côté habitacle - porte avant Écart avant / arrière	3,6 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	3,7 ± 1,5 mm 1 ± 1,5 mm	- -
5	Porte avant / porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	Porte ar. rentrée	1,3 mm
6	Côté d'habitacle - porte avant Écart avant / arrière	3,8 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	2,7 ± 1,5 mm 1 ± 1,5 mm	- -
7	Porte avant / porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	0 ± 1 mm	1,3 mm
8	Côté d'habitacle - porte arrière Écart avant / arrière	3,8 ± 1,5 mm 0,1 ± 1 mm	2,7 ± 1,5 mm 0,5 ± 1,5 mm	- -
9	Côté d'habitacle - porte arrière Écart avant / arrière	3,9 ± 1,5 mm 0,1 ± 1 mm	2,2 ± 1,5 mm 0,5 ± 1,5 mm	- -
10	Porte arrière - vitre de custode	5 ± 2 mm	1,5 ± 1,5 mm	2 mm
11	Côté d'habitacle - vitre de custode	2 ± 1 mm	-	1 mm
12	Porte arrière - vitre de custode	5 ± 2 mm	1,5 ± 1,5 mm	2 mm
13	Côté d'habitacle - vitre de custode	2 ± 1 mm	-	1 mm
14	Côté d'habitacle - vitre de custode	3 ± 2 mm	-	1,5 mm
15	Côté d'habitacle - vitre de custode	3 ± 2 mm	-	1,5 mm
16	Porte arrière - côté d'habitacle Écart haut / bas	4 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	0 ± 1,5 mm -	- -
17	Porte arrière - côté d'habitacle Écart haut / bas	3,8 ± 1,5 mm 0,2 ± 1 mm	- -	- -
18	Porte arrière - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
19	Porte avant - porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	0,5 ± 1 mm porte ar. rentrée	1,3 mm
20	Porte arrière - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
21	Porte avant - porte arrière	3,8 ± 1,5 mm	0,5 ± 1 mm	1,3 mm
22	Porte avant - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
23	Porte avant - côté d'habitacle (bas de caisse)	4,4 ± 2 mm	-	1,5 mm
24	Côté d'habitacle - aile avant	3 ± 2 mm	0,5 ± 1,5 mm	1,5 mm
25	Aile avant - porte avant	4,2 ± 1,5 mm	0,5 ± 1 mm	1 mm
26	Aile avant - porte avant	4,2 ± 1,5 mm	0,5 ± 1,5 mm	1,5 mm
27	Aile avant - vitre de montant de baie	3 ± 2 mm	-	1,5 mm
28	Montant de baie - vitre de montant de baie	2 ± 1 mm	-	1 mm



Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
29	Porte avant - protecteur latéral avant	0,5 ± 0,5 mm	-	-
30	Porte avant - commande extérieure d'ouverture de porte avant	2 ± 0,5 mm	-	-
31	Porte arrière - protecteur latéral arrière	0,5 ± 0,5 mm	-	-
32	Porte arrière - commande extérieure d'ouverture de porte arrière	2 ± 0,5 mm	-	-
33	Côté d'habitacle - trappe à carburant	3 ± 1 mm	1 ± 1 mm	1 mm
34	Porte arrière - protecteur latéral arrière	1 ± 1 mm	-	-
35	Porte avant - protecteur latéral arrière	6 ± 1,5 mm	-	-
36	Porte avant - protecteur latéral avant	1 ± 1 mm	-	-



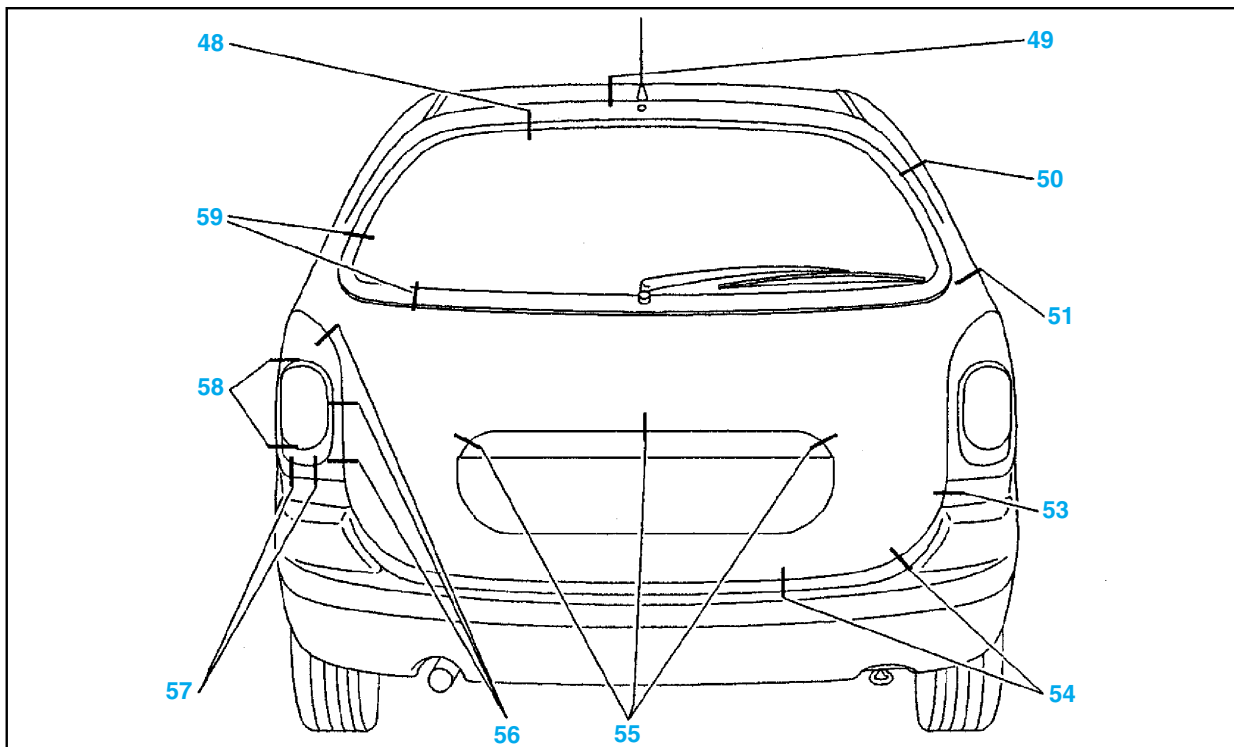
Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
37	Pavillon - pare-brise	5,5 mm	-	-
38	Capot - grille d'entrée d'air	6,5 ± 2 mm	-	2 mm
39	Capot - bloc optique	6,5 ± 2 mm	-	2 mm
40	Capot - calandre	1 ± 1 mm	-	1,5 mm
41	Capot - pare-chocs avant	6,5 ± 2 mm	-	2 mm
42	Pare-chocs avant - bloc optique	2 ± 1,5 mm	-	2 mm
43	Aile avant - pare-chocs avant	0 (+ 1 ; 0) mm	0 ± 1 mm	-
44	Aile avant - bloc optique	1,5 ± 1 mm	-	1 mm
45	Aile avant - capot	4 ± 1,5 mm	0,5 ± 1,5 mm	1,5 mm
46	Montant de baie - aile avant	3 ± 2 mm	0 ± 1 mm	1 mm
47	Montant de baie - pare-brise	5 5 mm	-	-

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Repère	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux	Désaffleurement	Faux parallélisme
48	Lunette arrière - hayon	3 ± 1,5 mm	-	1,5 mm
49	Pavillon - hayon	7 ± 1,5 mm	1 ± 1,5 mm	1,5mm
50	Hayon - côté d'habitacle	5,5 ± 1,5 mm	0,5 ± 1,5 mm	-
51	Hayon - côté d'habitacle	4,5 ± 1,5 mm	1 ± 1,5 mm	-
52	Côté d'habitacle - pare-chocs arrière	0 (+ 1 , 0) mm	0 ± 1,5 mm	1 mm
53	Hayon - pare-chocs arrière	5 ± 2 mm	2 ± 2 mm	-
54	Hayon - pare-chocs arrière	6 ± 2 mm	-	2 mm
55	Hayon- bandeau plaque de police	0 (+ 0,5 ; 0) mm	-	-
56	Feu arrière - hayon	5 ± 1,5 mm	3 ± 2 mm	1,5 mm
57	Pare-chocs arrière - feu arrière	1,5 ± 1 mm	1 ± 1 mm	1 mm
58	Côté d'habitacle - feu arrière	2 ± 1 mm	-	1 mm
59	Lunette arrière - hayon	3 ± 1 mm	-	1 mm

SELLERIE

Pare-brise

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 22) (voir ci-contre et page suivante.)
- [1] couteau électrique.
- [2] lame à butée réglable (droite N° 143).
- [3] lame pelle (N°113).
- [4a] poignées pour corde à piano.
- [4b] corde à piano.
- [5] ventouses.
- [6] pistolet pneumatique (pour cartouche monocomposant).
- [7] pistolet pneumatique (pour cartouche bi-composant).

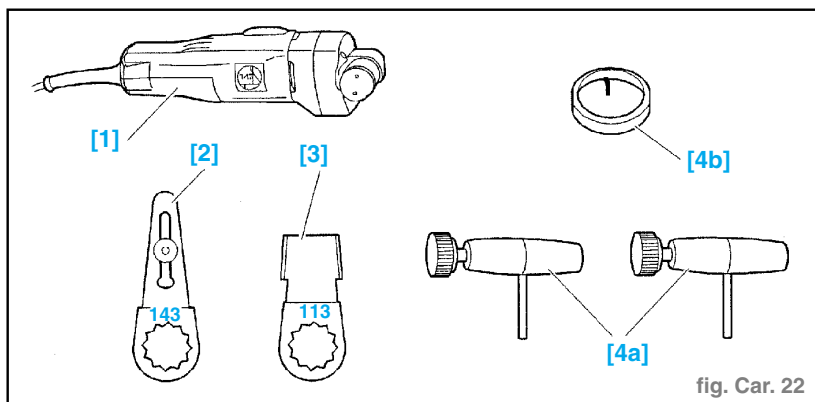


fig. Car. 22

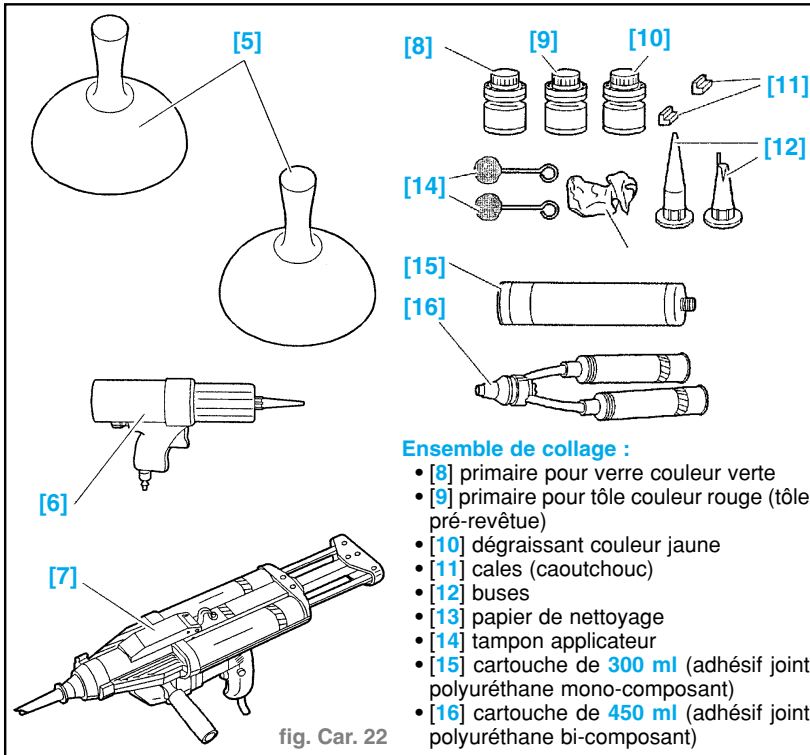


fig. Car. 22

DÉPOSE

- Déposer :
 - l'ensemble bras-balai essuie-vitre,
 - la grille d'auvent,
 - les garnitures de montants de baie de pare-brise,
 - les pare-soleil.
- Écarter la garniture de pavillon, à l'aide d'une cale.
- Déposer l'enjoliveur de pare-brise (2). (fig. Carr. 23)
- Protéger l'entourage de la baie de pare-brise, à l'aide d'un ruban adhésif (1).

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2] (lame réglée à 20 mm).
- Par l'intérieur du véhicule.

- Couper le cordon de joint d'adhésif, de «a» à «b», de «b» à «c», de «c» à «d».
- Équiper les outils [4a] de la corde à piano [4b].
- Par l'extérieur du véhicule.
- Couper le cordon de joint d'adhésif, de «d» à «a».
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses [5].

Préparation du pare-brise

- **1er cas** : récupération du pare-brise.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas** : montage d'un nouveau pare-brise.

Ensemble de collage :

- [8] primaire pour verre couleur verte
- [9] primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue)
- [10] dégraissant couleur jaune
- [11] cales (caoutchouc)
- [12] buses
- [13] papier de nettoyage
- [14] tampon applicateur
- [15] cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane mono-composant)
- [16] cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bi-composant)

- Dégraisser le pourtour du pare-brise avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour verre [8].
- Largeur 10 mm.
- Laisser sécher 10 minutes.
- Poser l'enjoliveur de pare-brise (2).

Préparation de la feuillure

- **1er cas** : sur restant adhésif joint.
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- Poser les cales à picots.
- **2ème cas** : sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher 10 minutes.
- Poser les cales à picots.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la baie de pare-brise.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

- Présenter le pare-brise sur la baie à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer le pare-brise et son pourtour.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à 23°C.
- Sans coussin gonflable passager :
 - bi-composant : 30 minutes
 - monocomposant : 1,30 à 2,30 heures
- Avec coussin gonflable passager :
 - bi-composant : 1 heure
 - monocomposant : 6 à 12 heures

Nota : • Pour une température de 11°C : ajouter 50% au temps de séchage.

• Pour une température de 5°C : ajouter 100% au temps de séchage.

Lunette arrière

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 24) (voir schéma page suivante)

DÉPOSE

- Déposer :
 - l'ensemble bras-balai essuie-vitre,
 - la garniture intérieure,
 - le 3ème feu de stop.
- Débrancher les connexions électriques de la lunette chauffante.
- Protéger l'intérieur du véhicule.

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Régler la butée à une longueur de 30 mm pour le pourtour en «d». (fig. Carr. 25)

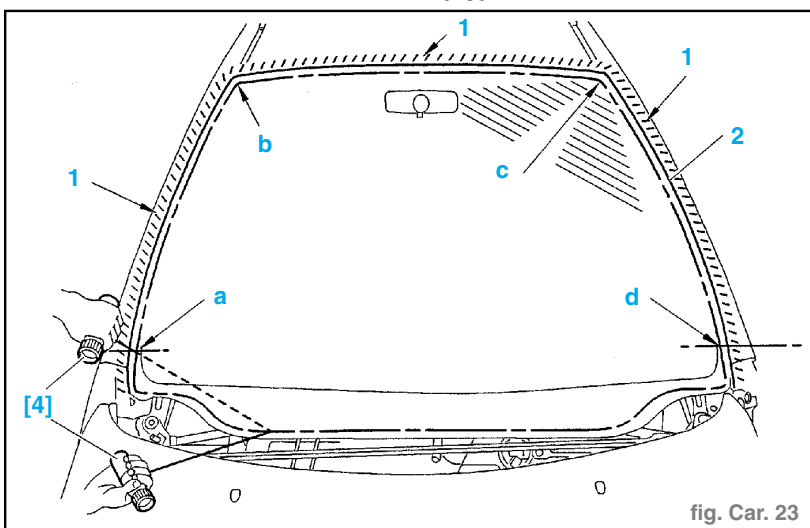


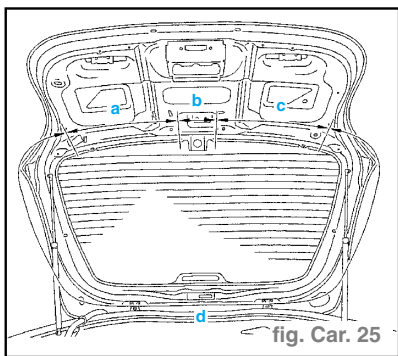
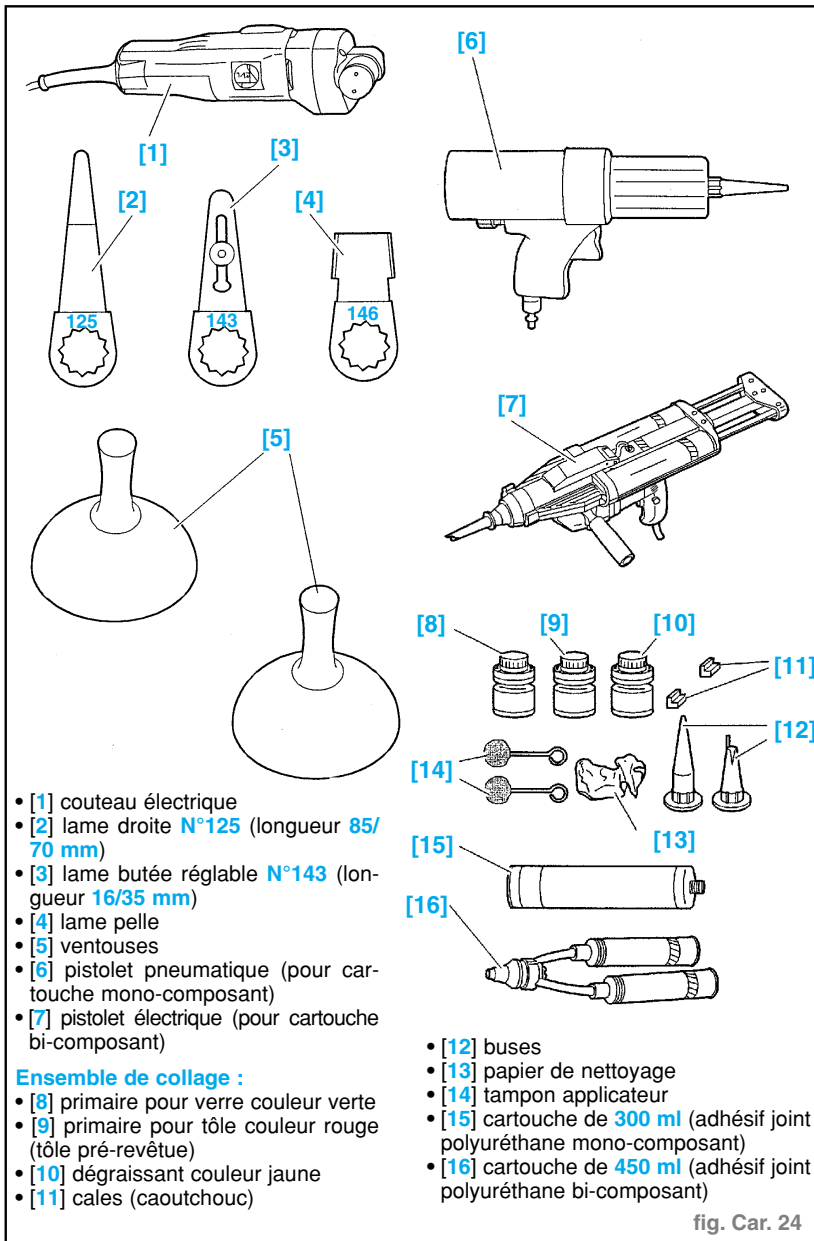
fig. Car. 23

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



- Régler la butée à une longueur de **35 mm** pour les côtés «a» et «c».
- Équiper le couteau électrique de joint adhésif (en b).
- Déposer la lunette arrière à l'aide des ventouses [5].

Préparation de la vitre

- **1er cas** : récupération de la vitre.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Raser le cordon de joint adhésif.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas** : montage d'une nouvelle vitre.
- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [8].
- Largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **10 minutes**.

Préparation de la feuillure

- **1er cas** : sur restant de cordon mastic.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Raser le cordon de joint adhésif.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas** : sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher **10 minutes**.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la feuillure.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Temps de séchage à **23°C**.
- Sans coussin gonflable passer :
 - bi-composant : **30 minutes**.
 - monocomposant : **1,30 à 2,30 minutes**
- Avec coussin gonflable passer :
 - bi-composant : **1 heure**
 - monocomposant : **6 à 12 heures**

Nota : • Pour une température de **11°C** : ajouter **50%** au temps de séchage.
 • Pour une température de **5°C** : ajouter **100%** au temps de séchage.

Vitre fixe de montant de baie

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

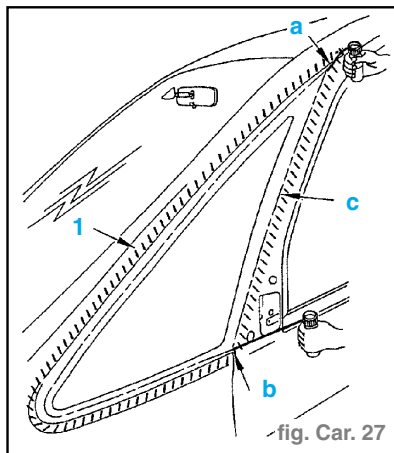
- (fig. Carr. 26) (voir schéma page suivante).

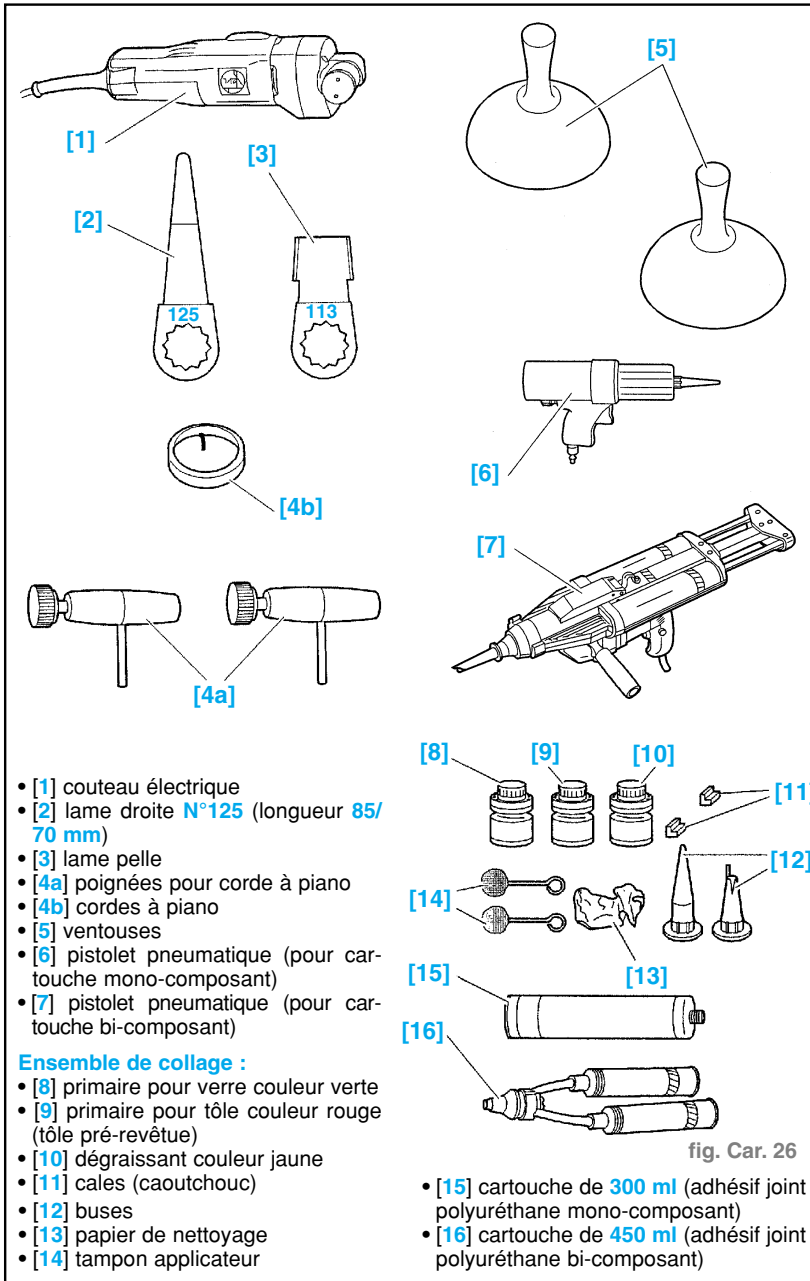
DÉPOSE

- Déposer la garniture du montant de baie.
- Protéger l'entourage de la vitre fixe de montant de baie, à l'aide d'un ruban adhésif (1). (fig. Carr. 27)

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2].
- Couper le cordon de joint d'adhésif, en «c», (entre «a» et «b»).





- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour du montant de baie.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Présenter la vitre sur la baie à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à **23°C**.
- Sans coussin gonflable passager :
 - bi-composant : **30 minutes**
 - monocomposant : **1,30 à 2,30 heures**
- Avec coussin gonflable passager :
 - bi-composant : **1 heure**
 - monocomposant : **6 à 12 heures**

Nota : • Pour une température de **11°C** : ajouter **50%** du temps de séchage.
• Pour une température de **5°C** : ajouter **100%** au temps de séchage.

Vitres de custode

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 28) (voir schéma page suivante).

DÉPOSE

- Déposer : (fig. Carr. 29)
 - la garniture de custode (6) (clippée),
 - les vis (1), (2) et (4),
 - le support de tablette arrière (5).
- Déconnecter l'éclaireur de coffre (3).
- Déposer :
 - la garniture de custode (6),
 - le support de tablette arrière (5).
- Protéger l'intérieur du véhicule.

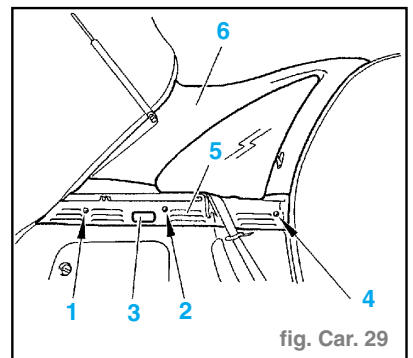


fig. Carr. 29

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Côté intérieur. (fig. Carr. 30)
 - Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
 - Régler la butée à une longueur de **16 mm**.
 - Couper le cordon de joint d'adhésif, en «a».
- Côté extérieur. (fig. Carr. 31)
 - Équiper le couteau électrique [1] de la lame [2].
 - Couper le cordon de joint d'adhésif, en «b».
 - Déposer la vitre de custode.

- [1] couteau électrique
- [2] lame droite N°125 (longueur 85/70 mm)
- [3] lame pelle
- [4a] poignées pour corde à piano
- [4b] cordes à piano
- [5] ventouses
- [6] pistolet pneumatique (pour car-touche mono-composant)
- [7] pistolet pneumatique (pour car-touche bi-composant)

Ensemble de collage :

- [8] primaire pour verre couleur verte
- [9] primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue)
- [10] dégraissant couleur jaune
- [11] cales (caoutchouc)
- [12] buses
- [13] papier de nettoyage
- [14] tampon applicateur

fig. Carr. 26

- [15] cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane mono-composant)
- [16] cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bi-composant)

- Équiper les outils [4a] de la corde à piano [4b].
- Couper le cordon de joint d'adhésif, de «a» à «b».
- Déposer la vitre fixe à l'aide des ventouses [5].

Préparation de la vitre fixe du montant de baie

- **1er cas :** récupération d la vitre fixe.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas :** montage d'une nouvelle vitre.
- Dégraisser le pourtour de la vitre avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour verre [8].

- Laisser sécher **10 minutes**.

Préparation de la feuillure

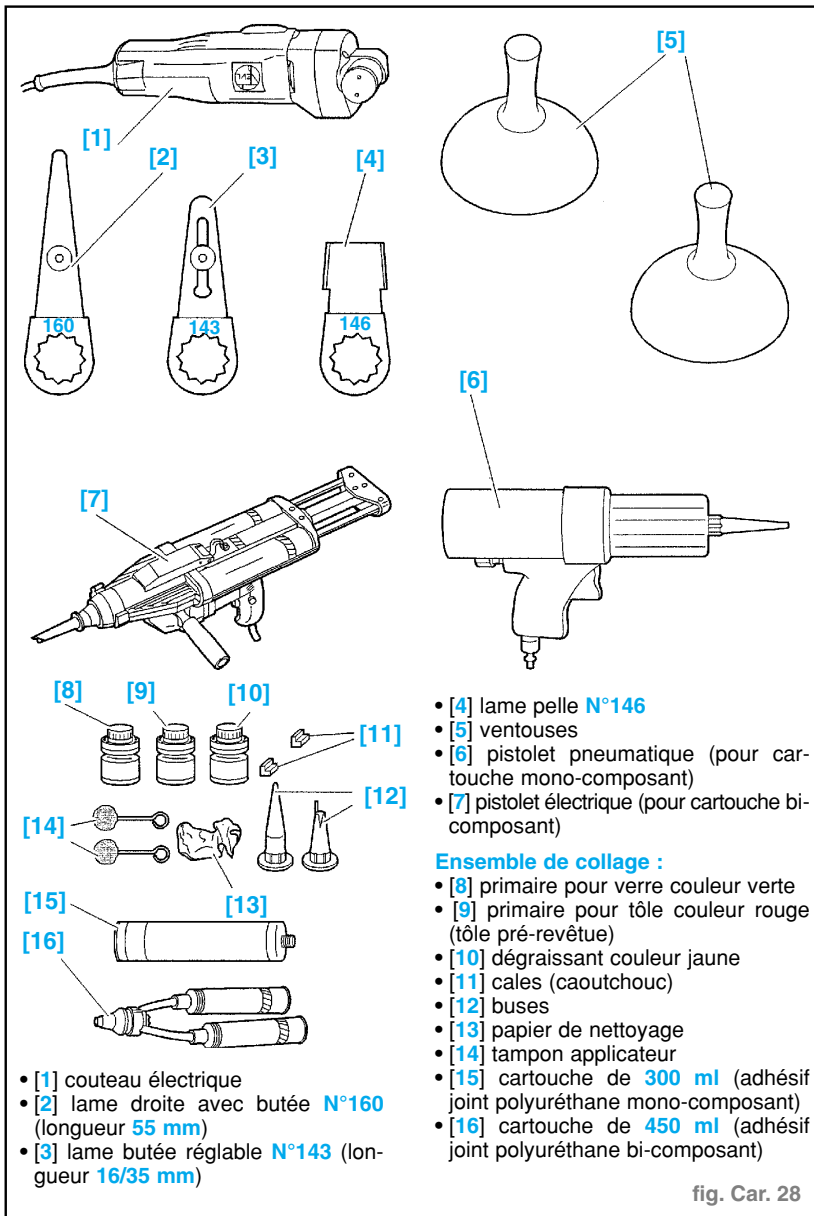
- **1er cas :** sur restant adhésif joint.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- **2ème cas :** sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher **10 minutes**.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.



- [1] couteau électrique
- [2] lame droite avec butée N°160 (longueur 55 mm)
- [3] lame butée réglable N°143 (longueur 16/35 mm)

- [4] lame pelle N°146
- [5] ventouses
- [6] pistolet pneumatique (pour cartouche mono-composant)
- [7] pistolet électrique (pour cartouche bi-composant)

Ensemble de collage :

- [8] primaire pour verre couleur verte
- [9] primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue)
- [10] dégraissant couleur jaune
- [11] cales (caoutchouc)
- [12] buses
- [13] papier de nettoyage
- [14] tampon applicateur
- [15] cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane mono-composant)
- [16] cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bi-composant)

fig. Car. 28

- 2ème cas : montage d'une nouvelle vitre.
- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [8].
- Largeur 10 mm.
- Laisser sécher 10 minutes.

Préparation de la feuillure

- 1er cas : sur restant adhésif joint.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

- 2ème cas : sur élément neuf.
- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher 10 minutes.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la feuillure.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mn.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments préalablement déposés.
- Temps de séchage à 23°C.
- Sans coussin gonflable passage :
 - bi-composant : 30 minutes
 - monocomposant : 1,30 à 2,30 minutes
- Avec coussin gonflable passager :
 - bi-composant : 1 heure
 - monocomposant : 6 à 12 heures

- Nota :**
- Pour une température de 11°C : ajouter 50% au temps de séchage.
 - Pour une température de 5°C : ajouter 100% au temps de séchage.

Porte avant

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 6 et 7)

DÉSHABILLAGE

- Déposer : (fig. Carr. 32) (voir schéma page suivante)
 - la finition intérieure de rétroviseur (6),
 - le rétroviseur extérieur (5),
 - l'enjoliveur de poignée de porte (4),
 - la grille haut-parleur,
 - les vis (7) et (12),
 - déconnecter le connecteur,
 - le haut-parleur (8),
 - les vis (1), (2), (9) et (11).

- Dégrafer le panneau garni, à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 6)
- Déposer le panneau garni en commençant par le bas en «a».

- Écarter le panneau garni de la doublure de porte et soulever en «b» pour dégager le panneau garni du lèche-vitre.

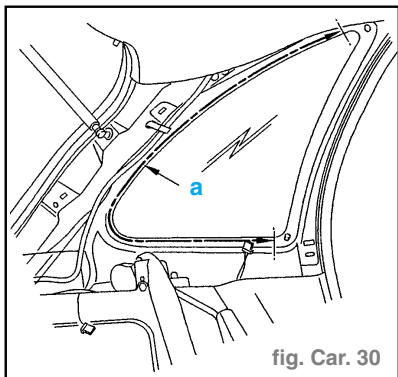


fig. Car. 30

Préparation de la vitre

- 1er cas : récupération de la vitre.
- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Araser le cordon d'adhésif joint.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

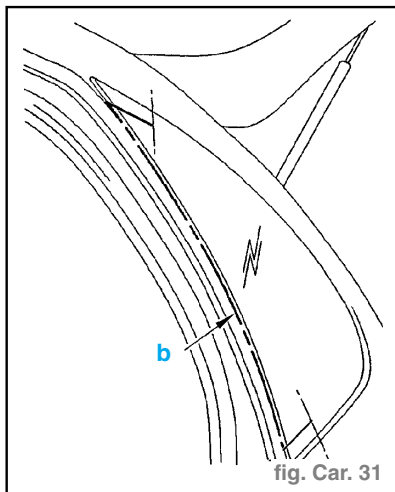


fig. Car. 31

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nues.

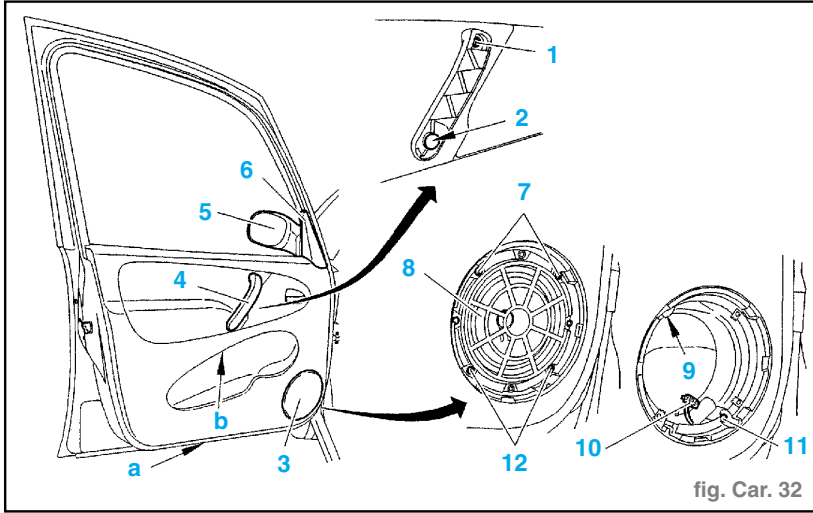


fig. Car. 32

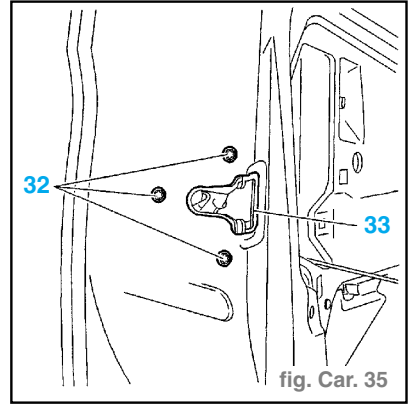


fig. Car. 35

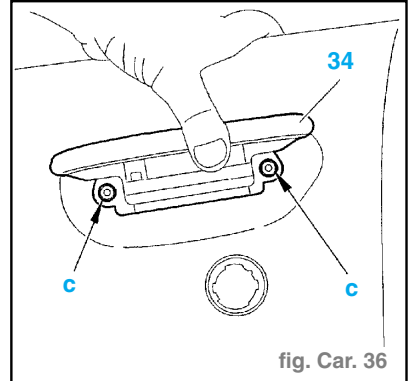


fig. Car. 36

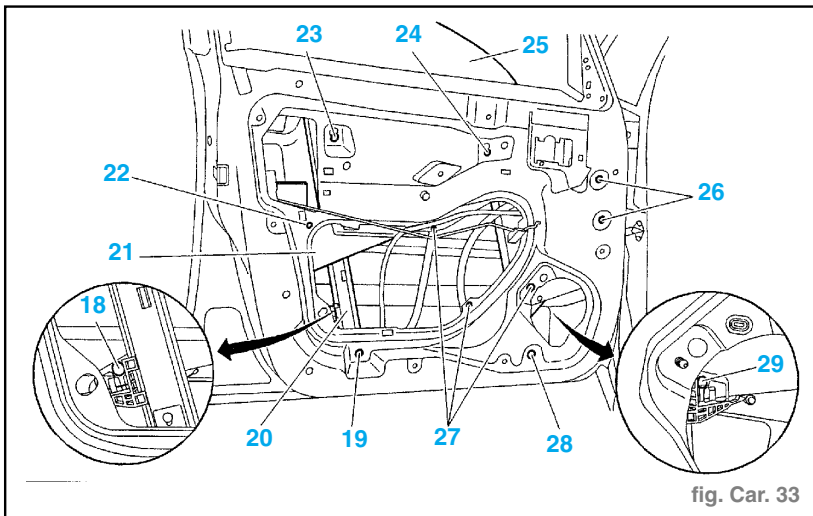


fig. Car. 33

- Déposer la feuille d'étanchéité.
- Descendre la vitre pour déposer les fixations (18), (29). (fig. Carr. 33)
- Sortir la vitre (25) par l'extérieur de la porte avant.
- Déposer :
 - les écrous (26),
 - l'écrou (19),
 - l'écrou (28).
- Déposer :
 - la poignée de commande intérieure,
 - le lèche-vitre intérieur, le lèche-vitre extérieur.
- Déclipser :
 - la protection anti-crochetage bielle,
 - la protection anti-crochetage verrou.
- Desserrer les vis (23) et (24).
- Déclipser les agrafes (27).
- Débrancher le moteur du lève-vitre.
- Déposer :
 - l'ensemble moteur / lève-vitre (20),
 - la cale en mousse (21). Vis (22).
- Déposer : (fig. Carr. 34)
 - la fourchette de fixation de verrou (31),
 - le verrou (30)
- Déposer : (fig. Carr. 35)
 - les vis (32),
 - la serrure (33)
- Percer les rivets «c» à l'aide d'un foret Ø 6 mm. (fig. Carr. 36)
- Déposer la commande extérieure d'ouverture (34).

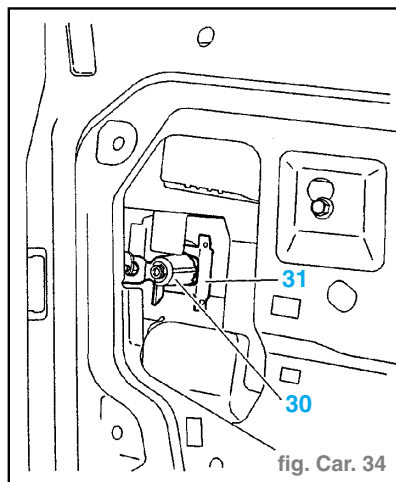


fig. Car. 34

- Déposer la baguette de protection latérale à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 17)

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Impératif : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité et celle-ci devra être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables afin

d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

Porte arrière

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 6 et 7)

DÉSHABILLAGE

- Déposer : (fig. Carr. 37)
 - l'enjoliveur intérieur de gousset (1),
 - l'enjoliveur de poignée de porte (2),
 - la manivelle de lève-vitre (3) (déclipper),
 - la grille haut-parleur (4),
 - le haut-parleur (5) (vis (7) et (9)) (suivant option),
 - les vis (6) et (8) (liaison panneau garni / doublure de porte).
- Déposer : (fig. Carr. 38)
 - le gousset extérieur de porte (10) (vis (11)),

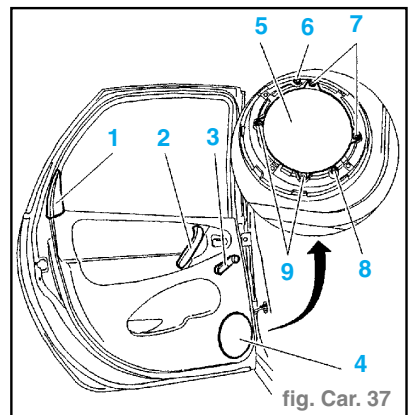


fig. Car. 37

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

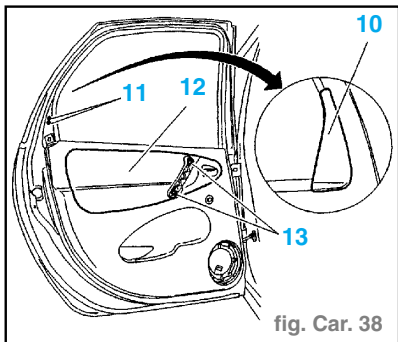


fig. Car. 38

- les vis (13) (fixations poignée de porte sur doublure de porte),
- le panneau garni (12) (commencer par dégraffer le bas, puis le soulever pour le sortir du lèche-vitre).
- Déposer le panneau d'étanchéité.
- Déposer : (fig. Carr. 39)
- les lécheurs intérieur et extérieur de vitre (15),
- la coulisse de vitre (16),
- la vitre (17) (déclipper en «a»).

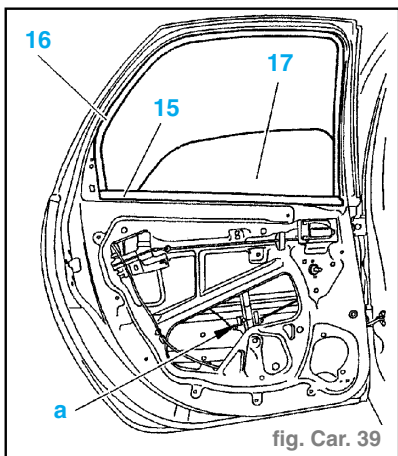


fig. Car. 39

- Desserrer l'écrou (18). (fig. Carr. 40)
- Déposer :
- les écrous (20) et (21),
- le mécanisme de lève-vitre (19).

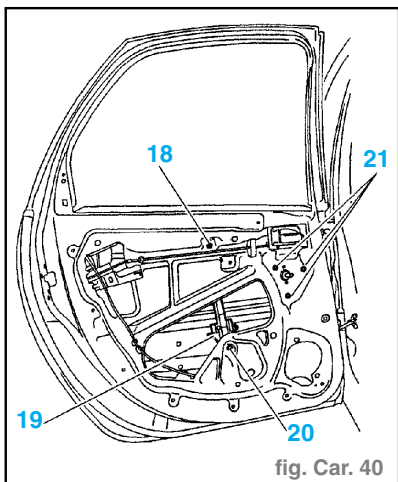


fig. Car. 40

- Déposer : (fig. Carr. 41)
- la commande intérieure d'ouverture de porte (28),
- la protection anti-crochetage bielle (24)

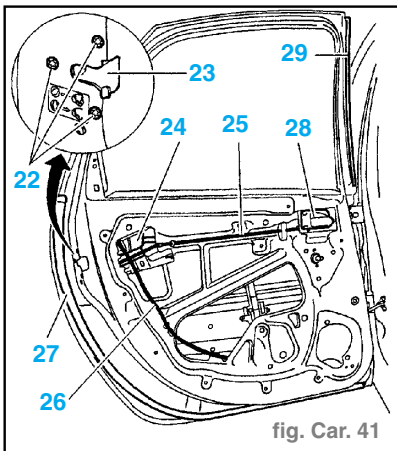


fig. Car. 41

- la serrure de porte (23) (vis (22)),
- la bielle d'ouverture intérieure de porte (25).
- Déclipser, puis déposer le faisceau (26).
- Déposer :
- la joint anti-salissure (27),
- le joint vant d'encadrement de porte (29).
- Déposer : (fig. Carr. 42)
- la commande extérieure d'ouverture de porte (30) (percer les rivets (b) à Ø 6 mm),
- le protecteur de porte (31) ; à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 17)

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opé-

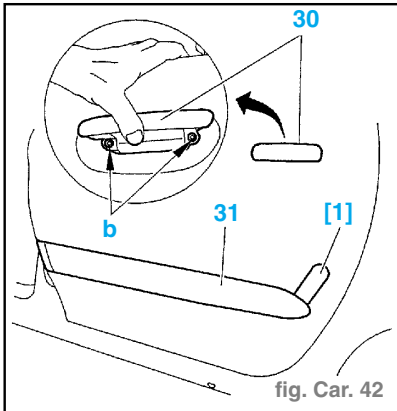


fig. Car. 42

rations de déshabillage.

Impératif : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité qui doit être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables afin d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

Attention : Lors de la repose, clipser la coulisse de vitre (16) dans son support «c». (fig. Carr. 43)

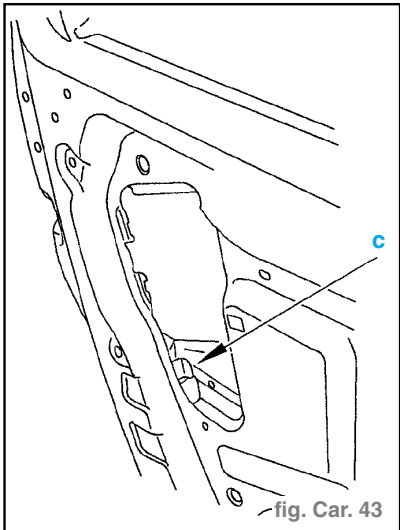


fig. Car. 43

Planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.

Attention : Volant de direction équipé d'un coussin «airbag» (voir opérations correspondantes).

- Déposer : (fig. Carr. 44)
- les garnitures de montant de baie (4) et (6),
- l'insonorisant sous planche de bord (3) (côté conducteur),
- l'insonorisant sous planche de bord (9) (côté passager),
- l'autoradio (7),
- le cache climatiseur (8),
- le volant de direction (5),
- les caches fixations latérales planche de bord (2) et (10)
- les vis (1) et (11).

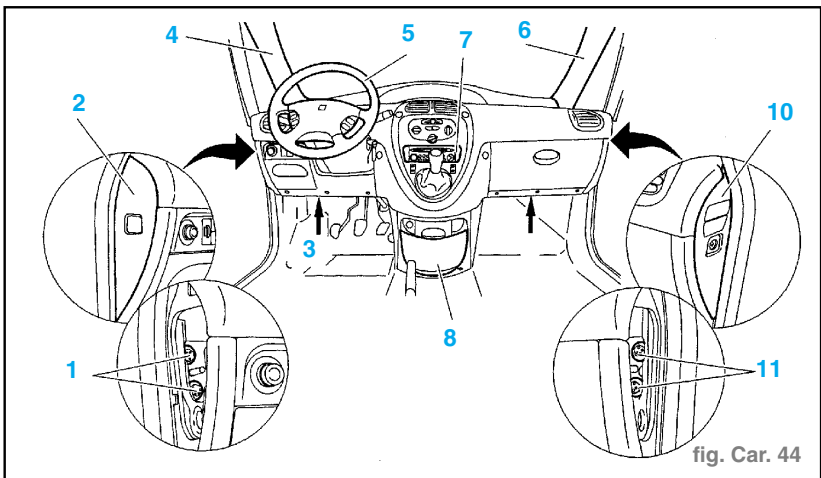


fig. Car. 44

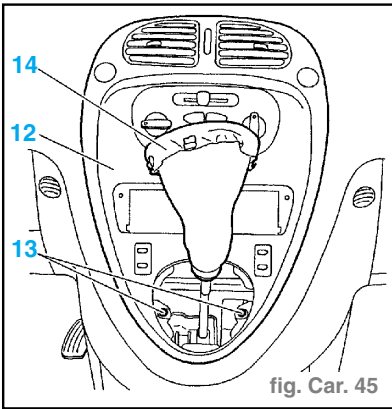


fig. Car. 45

- Déclipser et écarter la garniture (14). (fig. Carr. 45)
- Déposer :
 - les vis (13),
 - la façade centrale de la planche de bord (12).
- Déposer : (fig. Carr. 46)
 - le volet d'accès à la boîte de fusibles (16),
 - l'habillage de la colonne de direction (15) (vis (14)),
 - les vis (18) (liaison planche de bord / groupe de chauffage),
 - les vis (19) (liaison planche de bord / tablier).
- Déposer : (fig. Carr. 47)
 - la vis (20) (liaison jambe de force / planche de bord),
 - la jambe de force (22) (vis (21)).

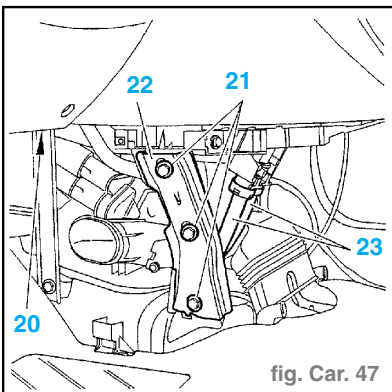


fig. Car. 47

- Déposer : (fig. Carr. 48)
 - la vis (24) (liaison jambe de force / plancher),
 - la vis (25) (liaison planche de bord / groupe de chauffage).
- Déposer : (fig. Carr. 49)

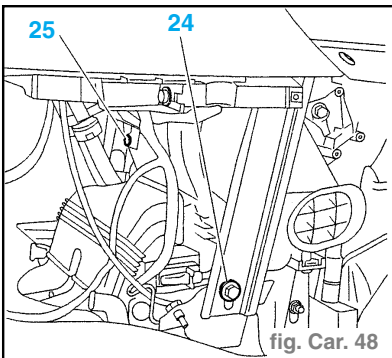


fig. Car. 48

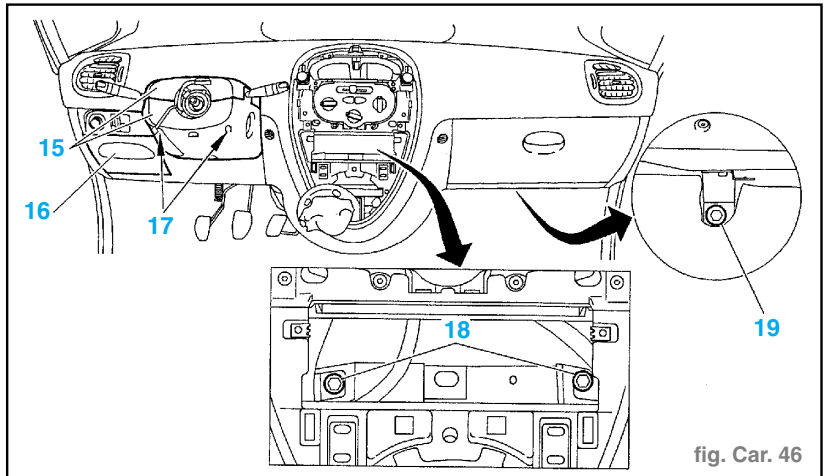


fig. Car. 46

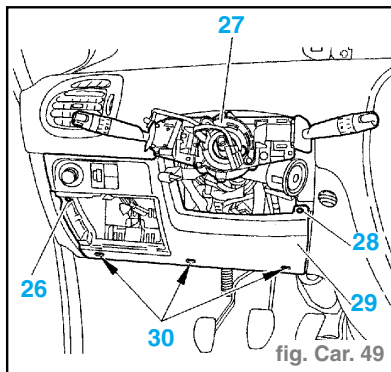


fig. Car. 49

- la commande de commutateur (27),
- les vis (26), (28), (30),
- le garnissage (29).
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer : (fig. Carr. 50)
 - les écrous (33) et (35),
 - les vis (31), (32), (37).
- Laisser pendre la colonne de direction (34).

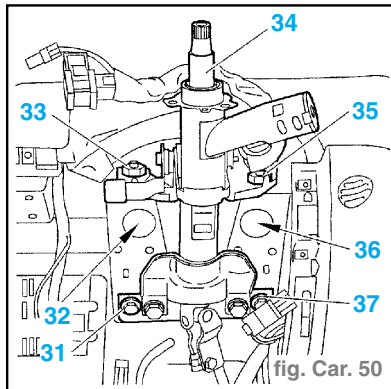


fig. Car. 50

- Déposer les vis (38), (39) et (41). (fig. Carr. 51)
- Désolidariser les commandes de chauffage (40) de la façade centrale.
- Écarter la planche de bord.
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer la planche de bord.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

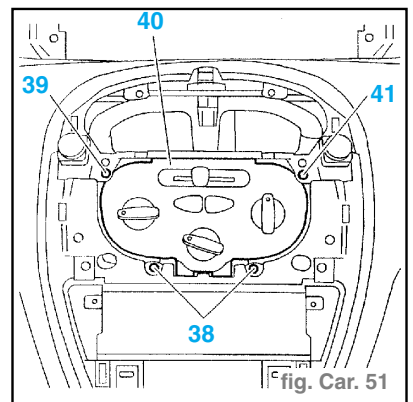


fig. Car. 51

DÉSHABILLAGE

- Déposer : (fig. Carr. 52) (voir page ci-contre)
 - la visière de combiné (6) (clippée),
 - le combiné (5) (vis (4) et (14)),
 - les haut-parleurs (3) et (13) (déconnecter en «a»),
 - les aérateurs (2) et (12),
 - le bouton de condamnation des portes (7),
 - les boutons lève-vitre (8),
 - le couvercle de vide-poches (11) (vis (10)),
 - la vis (1).
- Déposer les vis (15), (16), (17) et (19). (fig. Carr. 53)
- Débrancher : (fig. Carr. 54)
 - le contacteur de coussin gonflable passager (en «d»)

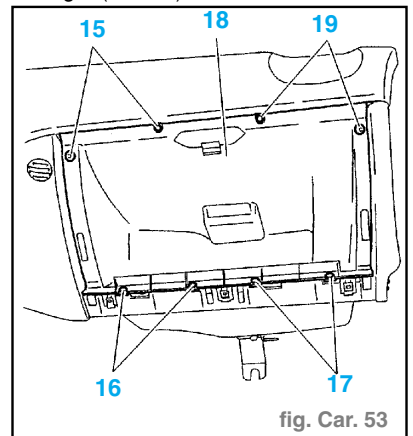


fig. Car. 53

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

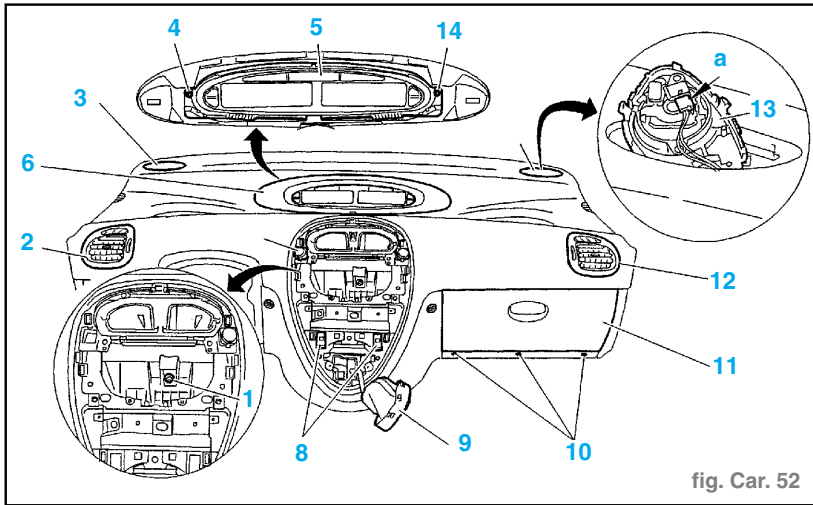


fig. Car. 52

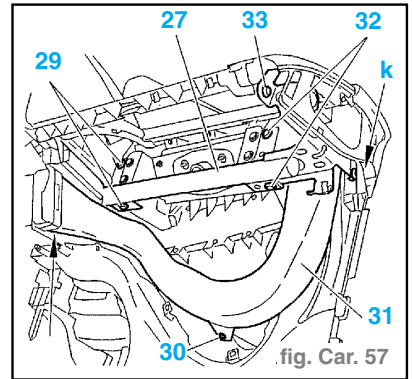


fig. Car. 57

- le conduit d'air (31) (vis (30)),
- les vis (29), (32) et (33),
- les vis en «k».

- Déposer l'embout de conduit d'air (36) (vis (34) et (35)). (fig. Carr. 58) et la traverse de planche de bord (27).
- Déposer le renfort support coussin gonflable (38) (vis (37) et (39)). (fig. Carr. 59)

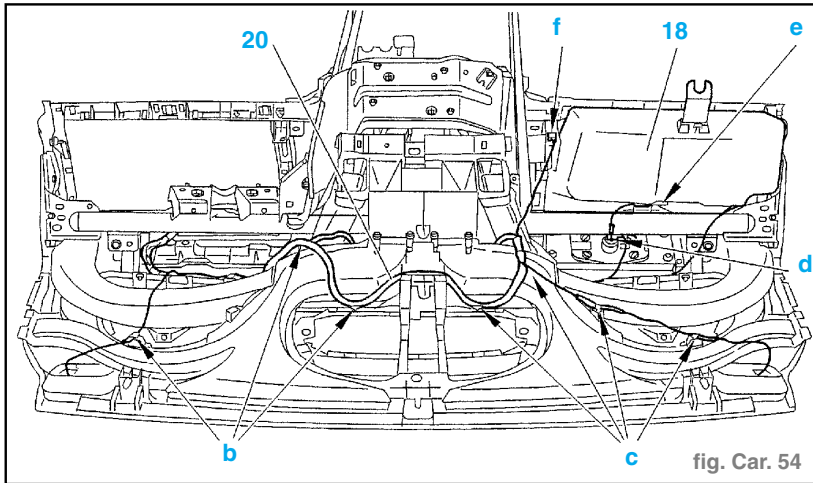


fig. Car. 54

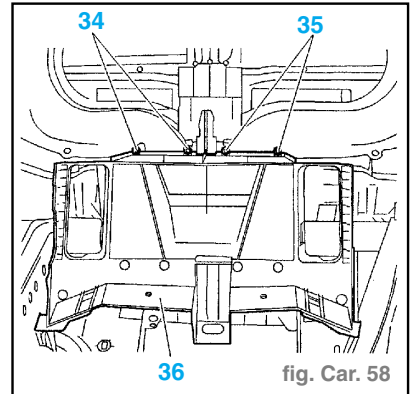


fig. Car. 58

- l'éclairer de vide-poches (en «e»),
- le contacteur de vide-poches (en «f»).
- Déposer le vide-poches (18).
- Déclipser le faisceau électrique (20) (en «b» et «c»).
- Déposer le faisceau électrique (20).
- Déposer : (fig. Carr. 55)
- les vis (21) et (22),
- le levier de sélection de vitesses (9).

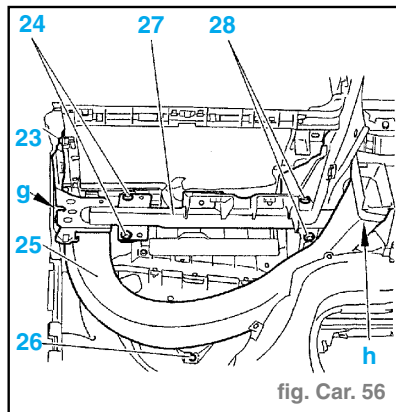


fig. Car. 56

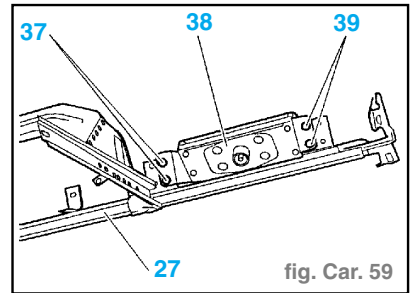


fig. Car. 59

- Déposer : (fig. Carr. 56)
- la vis (26),
- le conduit d'air (25) (en «h»),
- les vis en «g»,
- les vis (23), (24) et (28).
- Déposer : (fig. Carr. 57)

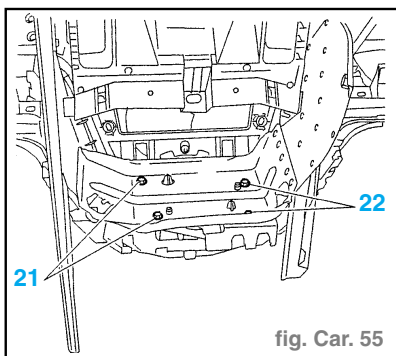


fig. Car. 55

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Précautions à prendre

Impératif : Respecter dans tous les cas, ces précautions générales.

- Porter des gants et des lunettes de protection afin d'éviter tout risque de gelure.
- Ne pas manipuler le réfrigérant près d'une flamme ou d'un corps très chaud (ex : cigarette) afin d'éviter tout risque de dégagement des vapeurs toxiques.
- Travailler dans un local aéré.
- Manipuler l'huile de graissage usagée du compresseur avec précaution car celle-ci peut contenir des acides.

Impératif : Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique. Utiliser des doses neuves lors des interventions.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'OUVERTURE DU CIRCUIT

- Obturer rapidement tous les conduits afin d'éviter l'introduction d'humidité.
- Les pièces neuves doivent être à température ambiante, avant déballage, afin d'éviter la condensation.
- Les bouchons sur les raccords des pièces devront être déposés au dernier moment avant montage.
- Le réservoir déshydrateur ne doit pas rester à l'air libre plus de **5 mn** (même branché au circuit) car il risque d'être saturé en humidité.
- Si le circuit est resté à l'air libre, il sera nécessaire de remplacer :
 - le réservoir déshydrateur,
 - l'huile du compresseur.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DU MONTAGE DES RACCORDS

- N'utiliser que des joints neufs.

Attention : Lubrifier les joints en utilisant de l'huile pour compresseur.

PROTECTION GÉNÉRALE DU CIRCUIT

- Attention** : • Ne jamais mettre le système de réfrigération en marche même si le circuit de réfrigérant est vidangé.
- Ne pas déposer le bouchon de remplissage du compresseur lorsque le circuit est chargé.

CONTRÔLE ÉLECTRIQUES

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
 - l'état des différents contact (déformation, oxydation...),
 - la présence du joint d'étanchéité,
 - la présence et l'état du verrouillage mécanique.
- Lors des contrôles électriques :
 - la batterie doit être correctement chargée,

- ne jamais utiliser une source de tension supérieure à **16 V**,
- ne jamais utiliser une lampe témoin,
- ne pas produire d'arc électrique.
- Ne pas débrancher :
 - la batterie moteur tournant,
 - le calculateur contact mis.

Caractéristiques

COMPRESSEUR DE CLIMATISATION

- Compresseur à cylindrée variable.

Motorisation	1.6i	1.8i 16V	2.0 HDI
Type	SD 6V 12		SD 7V 16
Poulie de compresseur de réfrigération	5 V	6 V	
Capacité	135 cm ³		
Référence	SD 10		

IDENTIFICATION

- Étiquette verte indiquant :
 - le type de compresseur,
 - la nature du réfrigérant,
 - la nature de l'huile à utiliser,
 - numéro de série,
 - numéro du modèle,
 - sens de rotation du compresseur.
- Exemple : **SD 6V 12. 0048102961 1106** :
 - **SD** = fournisseur **SANDEN**
 - **7** = nombre de pistons
 - **V** = cylindrée variable
 - **12** = cylindrée (en cm³)
 - **0048102961** = numéro de série **SANDEN**
 - **1106F** = numéro du modèle
- Sens de rotation du compresseur matérialisé par une flèche.
- Quantité totale d'huile de compresseur = **135 cm³**
- La fixation de l'entrée et de la sortie du compresseur de climatisation s'effectue par bride.

LUBRIFIANT

Attention : Ces huiles ayant une forte propension à capter l'humidité, éviter les conditionnements en bidons, ces derniers risquant d'être stockés entamés.

- Type d'huile : **SP 10**.

Impératif : Ne jamais utiliser un autre type d'huile.

- Il n'est pas obligatoire de contrôler le niveau d'huile du compresseur lorsqu'on effectue une charge du circuit de réfrigération.

Nota : Le contrôle du niveau d'huile s'effectue en cas de fuite du circuit de réfrigération.

RACCORDS

- Type : raccord encliquetable.
- \varnothing **5/8** de pouce pour la basse pression.
- \varnothing **3/8** de pouce pour la haute pression.

PRESSOSTAT

- Pressostat (**4 niveaux**) :
 - **2,5 ± 0,5 bar** = pression minimale
 - **16 ± 1 bar** = 1ère vitesse groupe motoventilateurs
 - **21 ± 1,2 bar** = 2ème vitesse groupe motoventilateurs (ville)
 - **26 ± 1,5 bar** = coupure compresseur

VALVES DE REMPLISSAGE

- Type de valves : encliquetable (avec capuchon de protection vissé)

Nota : Les valves haute pression et basse pression ont un diamètre différent pour éviter toute erreur de manipulation.

CONDENSEUR À RÉSERVOIR INTÉGRÉ

- Marque : **BEHR**.
- Type : **16 TI**.
- Le condenseur est équipé d'un cylindre intégrant la fonction réservoir de fluide et muni d'une cartouche filtrante intégrée dans celui-ci.

Nota : La cartouche filtrante est interchangeable.

ÉVAPORATEUR À PLAQUE

- Marque : **BEHR**.

DÉTENDEUR

- **TGK 2.1/2.8** minibloc. Bulbe extérieur

CONDUITS DE RÉFRIGÉRATION

- Conduit en aluminium et tuyaux caoutchouc souple.

FLUIDE RÉFRIGÉRANT

- Fluide utilisé : **R134.a**.
- Quantité préconisée : motorisation TU - EW7 - DW10 : **675 ± 50 grammes**.

COUPLE DE SERRAGE (en daN.m)

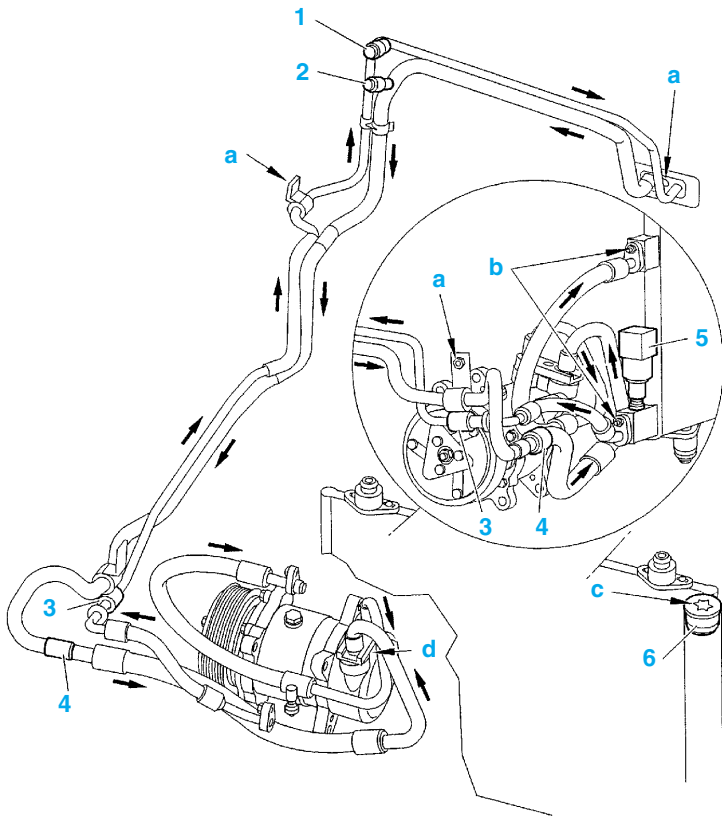
- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

Module	Filetage	Raccord aluminium / acier
M06	5/8	3
M08	3/4	3,4
M10	7/8	4

Circuit de climatisation

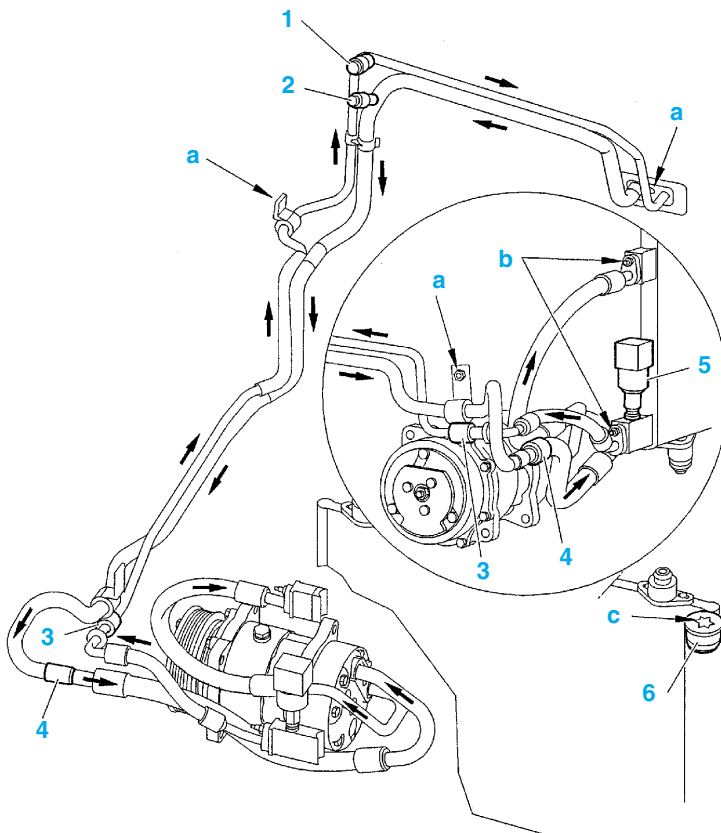
- Voir différents encadrés.

MOTEUR 1.6i



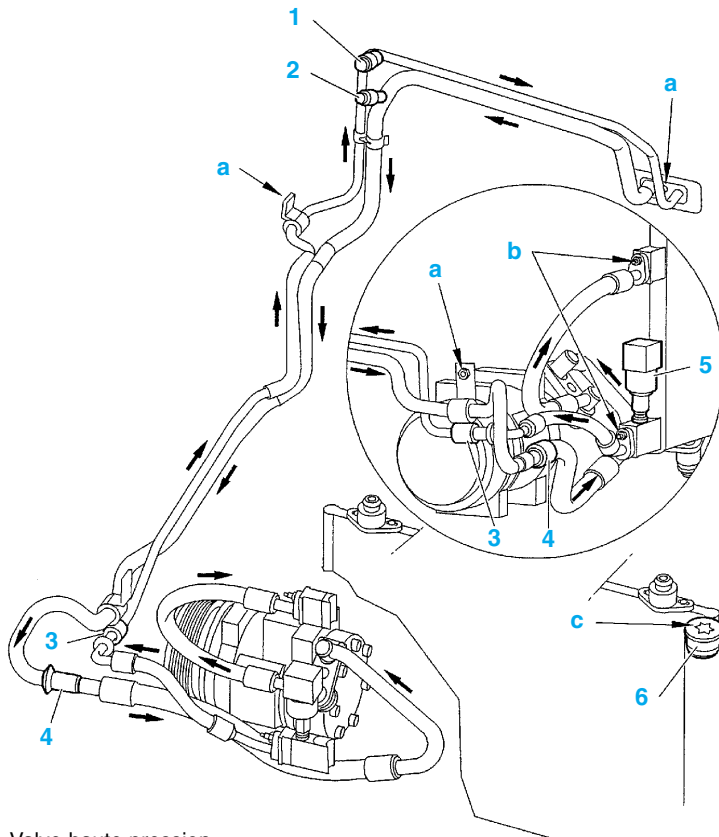
- 1 Valve haute pression
- 2 Valve basse pression
- 3 Raccord encliquetable haute pression 3/8 de pouce. Outil **8005-TC** (rouge)
- 4 Raccord encliquetable basse pression 5/8 de pouce. Outil **8005-TA** (noir)
- 5 Pressostat (4 niveaux), serrage à **1,8 ± 0,6 daN.m**
- 6 Réservoir intégré au condenseur (déshydrateur)
- a Serrage à **0,8 daN.m**
- b Serrage à **0,5 daN.m**
- c Serrage à **1,4 ± 0,2 daN.m** (TORX 70). Bouchon de la cartouche filtrante.
- d Serrage à **2,5 ± 0,25 daN.m**

MOTEUR 1.8i 16V



- 1 Valve haute pression
- 2 Valve basse pression
- 3 Raccord encliquetable haute pression 3/8 de pouce. Outil **8005-TC** (rouge)
- 4 Raccord encliquetable basse pression 5/8 de pouce. Outil **8005-TA** (noir)
- 5 Pressostat (4 niveaux), serrage à **1,8 ± 0,6 daN.m**
- 6 Réservoir intégré au condenseur (déshydrateur)
- a Serrage à **0,8 daN.m**
- b Serrage à **0,5 daN.m**
- c Serrage à **1,4 ± 0,2 daN.m** (TORX 70). Bouchon de la cartouche filtrante.
- d Serrage à **2,5 ± 0,25 daN.m**

MOTEUR 2.0 HDI



- 1 Valve haute pression
- 2 Valve basse pression
- 3 Raccord encliquetable haute pression 3/8 de pouce. Outil 8005-TC (rouge)
- 4 Raccord encliquetable basse pression 5/8 de pouce. Outil 8005-TA (noir)
- 5 Pressostat (4 niveaux), serrage à $1,8 \pm 0,6$ daN.m
- 6 Réservoir intégré au condenseur (déshydrateur)
- a Serrage à $0,8$ daN.m
- b Serrage à $0,5$ daN.m
- c Serrage à $1,4 \pm 0,2$ daN.m (TORX 70). Bouchon de la cartouche filtrante.
- d Serrage à $4,2 \pm 0,15$ daN.m

Groupe de chauffage

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- Station de charge et de recyclage bi-gaz.
- **MULLER BEM S.A** référence : 205134R.
- **ROBINAIR** référence : X12135A.
- Station de charge mono gaz : **TEC-NOTEST** référence : ECOLD 6011.

DÉPOSE

- Vidanger :
 - le circuit de refroidissement,
 - le circuit de réfrigération.
- Déposer la planche de bord (voir opération correspondante).

Côté compartiment moteur

- Déposer les deux écrous (1) (maintenir les goujons (2) à l'aide d'une clé six pans). (fig. Carr. 60)
- Déboîter les tuyaux haute pression et basse pression délicatement. (obturer les orifices des tuyaux).
- Déposer l'obturateur (3).
- Obturer les orifices du détendeur.

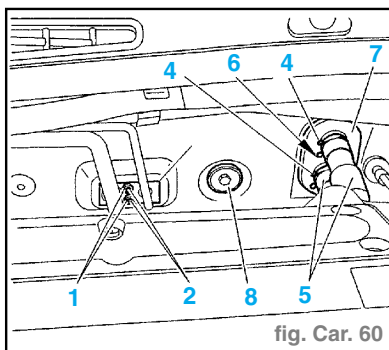


fig. Carr. 60

- Déclipser les agrafes (4).
- Déboîter les durits de chauffage (5).
- Déposer :
 - l'écrou (6),
 - l'obturateur métallique (7),
 - la vis (8) de maintien du bloc chauffage.

Côté habitacle

- Déposer : (fig. Carr. 61)
 - la vis (9) de maintien du groupe chauffage,
 - le manchon d'air (10),

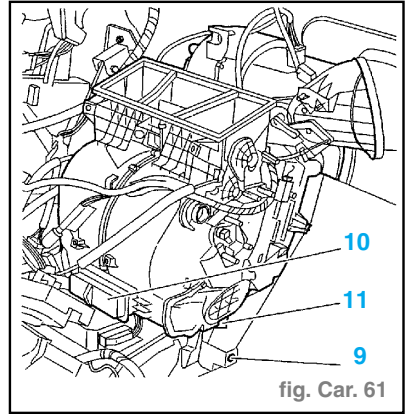


fig. Carr. 61

- déboîter la durit (11) (condenseur évaporateur),
- le groupe chauffage.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Impératif : Remplacer systématiquement tous les joints d'étanchéité.

Pulseur

IMPLANTATION

- Pulseur (1). (fig. Carr. 62)

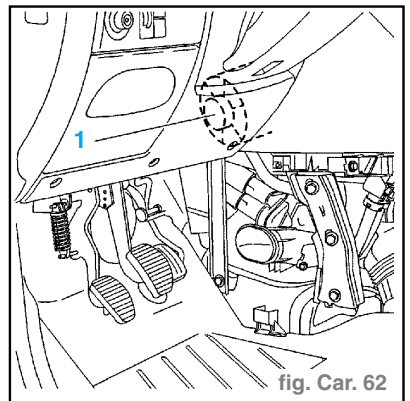


fig. Carr. 62

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer le cache climatiseur.
- Déposer la vis (3). (fig. Carr. 63)

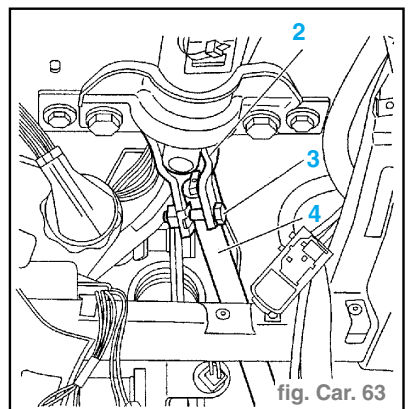


fig. Carr. 63

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Désaccoupler l'arbre intermédiaire (4) du cardan de colonne de direction (2).

Impératif : Lors du désaccouplement de l'arbre intermédiaire de la colonne de direction, il est impératif d'immobiliser le volant afin de conserver la position du contacteur tournant.

Sans climatisation

- Déconnecter le connecteur d'alimentation (5). (fig. Carr. 64)

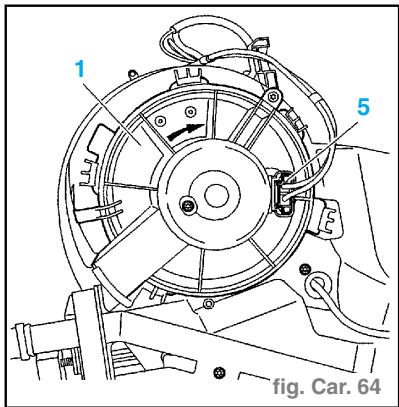


fig. Carr. 64

Avec climatisation

- Déconnecter :
 • le connecteur d'alimentation (5) du pulseur (1),
 • le connecteur du module de commande du pulseur.
 - Tourner le pulseur (1) dans le sens des aiguilles d'une montre afin de le désengager de ses ergots de maintien.
 - Déposer le pulseur (1) en écartant l'arbre intermédiaire (4).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Radiateur de chauffage

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- (fig. Carr. 65)
 - [1] jeu de 2 pince-durits 4153-T.

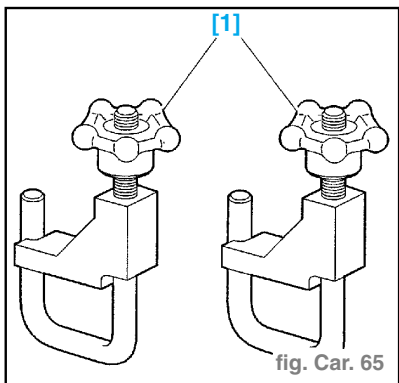


fig. Carr. 65

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
 - Pincer les durits (1) et (2) à l'aide de l'outil [1]. (fig. Carr. 65 et 66)

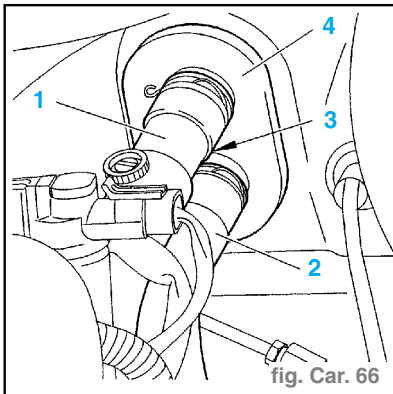


fig. Carr. 66

- Déposer la vis (3).
 - Écarter la plaque de maintien (4) du tablier.
 - Déposer le cache climatiseur.
 - Déposer : (fig. Carr. 67)
 • les vis de fixation (5),
 • la patte de renfort (6),
 • les vis de fixation (7),
 • le conduit d'air (8).

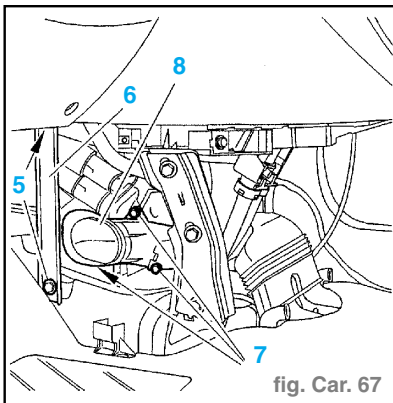


fig. Carr. 67

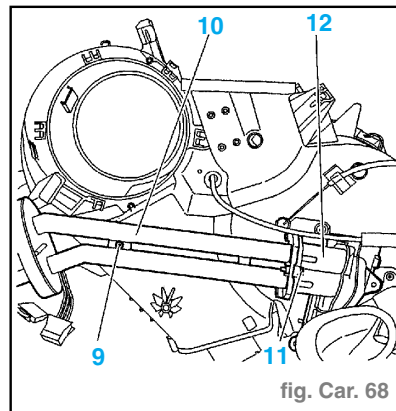


fig. Carr. 68

- Déposer : (fig. Carr. 68)
 • la vis (9),
 • la vis (11).
 - Déclipser et tirer le radiateur (12).
 - Désaccoupler la conduite d'eau (10) de radiateur (12).
 - Déposer le radiateur (12).

REPOSE

Impératif : Il est impératif de remplacer les joints toriques de la conduite d'eau après chaque dépose-repose du radiateur.

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

Filter à pollen

DÉPOSE

- Déposer : (fig. Carr. 69)
 • les 3 vis (1),
 • le couvercle (2).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

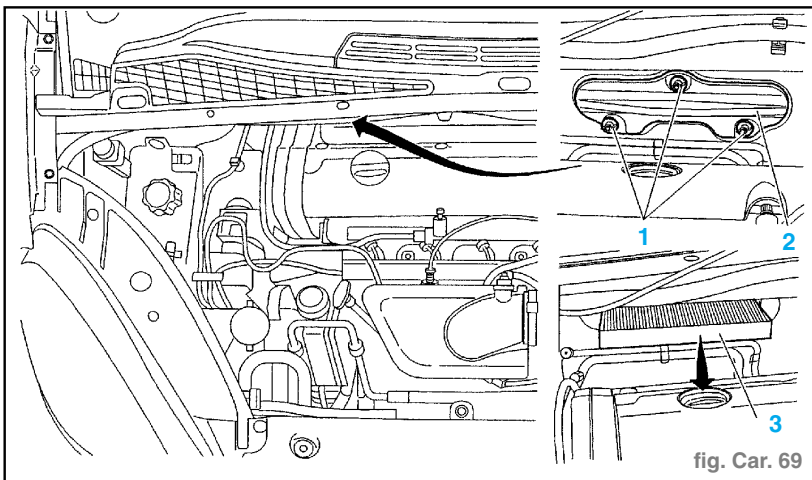


fig. Carr. 69

PROTECTIONS ET SÉCURITÉS

Conditions de sécurité : Système «Airbag(s)» et ceintures pyrotechniques, à commande centralisée

GÉNÉRALITÉS

- En France, les éléments pyrotechniques ne sont pas soumis à la législation concernant les poudres et explosifs.
- Toutefois, chaque pays ayant sa propre réglementation, il appartient aux filiales de s'informer auprès des autorités compétentes.

Attention : Les éléments pyrotechniques fonctionnent à l'aide d'allumeurs explosifs. La manipulation et le stockage des éléments pyrotechniques doivent être effectués par un personnel informé des consignes de sécurité et des précautions à prendre.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur un élément pyrotechnique, autres que ceux prévus par le constructeur.
- L'utilisation d'un ohmmètre, ou toute source génératrice de courant, sur l'allumeur pyrotechnique est interdite (risque de déclenchement).
- Stocker les coussins «airbag», sac vers le haut (connecteur vers le bas) (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).
- Stocker les éléments pyrotechniques dans une armoire fermée.
- Ne pas exposer les éléments pyrotechniques à une température supérieure à **100°C**.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin «airbag» ou un allumeur avec un outil, ou en le chauffant.
- Avant toute soudure électrique : débrancher la batterie.
- Ne jamais installer un coussin «airbag» partiellement déchiré.
- Ne jamais jeter un élément pyrotechnique (décharge ou collecteur), sans avoir au préalable provoqué son déclenchement.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin «airbag» conducteur lorsque celui-ci n'est pas fixé sur le volant de direction dans le véhicule.
- Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, détruire les éléments pyrotechniques (fixés dans le véhicule) avec l'outil spécifique du service après vente.
- Avant de déconnecter le faisceau électrique «spécifique destruction du service après vente», vérifier que celui-ci n'est pas sous tension.

- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue : attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces et Rechange.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT TOUTE INTERVENTION

Dépose

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord (le voyant «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de **2 minutes** (attendre **10 minutes** en cas de fonctionnement anormal du voyant «airbag»)

Prétensionneurs pyrotechniques

- Déconnecter les éléments pyrotechniques placés sous les sièges, ou sur les allumeurs.

Nota : Les connecteurs sont de type à court-circuit côté allumeur.

- Principaux dangers au niveau du prétensionneur pyrotechnique :
 - effet de fouet lors de la réaction rapide de la boucle,
 - dépassement du câble et dégagement d'air à l'extrémité du cylindre.

Nota : Il faut tenir un prétensionneur pyrotechnique par le corps et non par la boucle ou le câble métallique.

Coussin «airbag» fonctionnel

- Déposer le coussin «airbag».
- Stocker le coussin «airbag», sac gonflable vers le haut, connecter vers le bas (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).

Coussin «airbag» ayant fonctionné

- Déposer le coussin «airbag».
- Se laver les mains à la fin de l'opération.
- Dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

Pose

- Il ne faut monter que des pièces calibrées et spécifiques au véhicule considéré.
- Les coussins «airbag» doivent être de la même marque que le boîtier de commande centralisée.
- Les éléments pyrotechniques sont des éléments périssables. Respecter la date de péremption des éléments pyro-

techniques qui figure sur ceux-ci (ou **10 ans** après la date de première mise en circulation du véhicule).

- Précautions à prendre avant toute intervention :
 - contact coupé,
 - vérifier que la batterie est débranchée.
- Effectuer les opérations de pose (suivant véhicule).
- Rebrancher la batterie.
- Précautions à prendre avant de mettre le contact :
 - ne pas mettre la main sur la boucle de la ceinture de sécurité si le prétensionneur est sur le siège,
 - ne pas toucher à la ceinture de sécurité si le prétensionneur est dans le montant de pied milieu,
 - maintenir la tête hors de l'aire de déploiement des coussins «airbag».
- Vérifier que le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin «airbag» de volant de direction afin d'éviter tout risque de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin «airbag».
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin «airbag» passager en cas de choc, ou blesser le passager avant.
- Ne jamais poser les pieds ou toute autre partie du corps sur la planche de bord.
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches, ou en plaçant les mains sur le coussin «airbag».
- Ne jamais conduire avec des objets sur les genoux, devant le thorax, ou avec une pipe ou tout autre objet à la main.

Impératif : Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un coussin gonflable passager en position activé.

Nota : La fonction «neutralisation» coussin gonflable passager permet l'installation d'un siège enfant (dos à la route) sur le siège passager avant.

ÉLÉMENTS SOUDÉS

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Opérations		Symboles
Dégrafage (découpage par fraisage)	1	*
Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable	2	-----
Soudage par points (électriques / bouchons au MAG)	3	•
Pulvérisation de cire fluide	4	
Découpage	5	-x-x-x-
Perçage	6	○
Soudage par cordon	7	----
Application d'un mastic	8	----
Application d'un mastic à lisser au pinceau	9	•••••
Application d'une couche anti-gravillonnage	10	
Traçage	11	—
Application d'une colle structurale de calage	12	
Finition étain	13	
Pulvérisation d'une mousse (indication de l'orifice d'injection)	14	
Moussage d'un corps creux	15	
Pose d'un film d'étanchéité	16	
Mastic de bourrage Ø 13 mm	17	-/-/-/-
Mastic de bourrage Ø 6 mm	18	-//-//-
Mastic en bande 2 x 20 mm	19	-///-///-
Pointage	20	⊗
Isolant thermique et phonique	21	

Symbolisation gammes structure

- Voir tableau ci-contre.

Remplacement demi-façade supérieure et appui de façade avant

DÉGRAFFAGE

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - aile,
 - pare-chocs,
 - traverse supérieure,
 - radiateur,
 - ventilateurs,
 - condenseur,
 - phare.
- Dégager :
 - canalisations,
 - faisceaux électriques.

PIÈCES DE RECHANGE

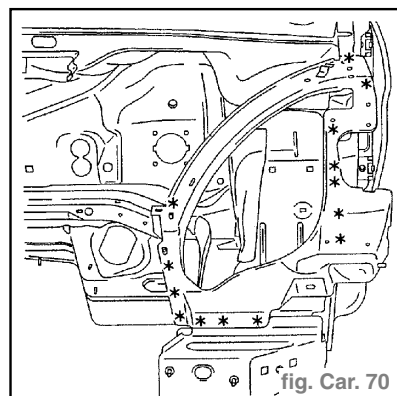
- Demi-façade supérieure.
- Appui de façade.

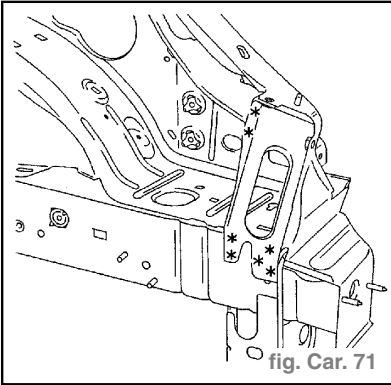
PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm. (fig. Carr. 70 et 71)
- Déposer la demi-façade supérieure et l'appui façade.





NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation de bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

SOUDAGE

- Poser l'appui de façade, puis la demi-façade supérieure.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 70 et 71)
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 71)

Remplacement partiel longeron avant

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose des éléments suivants :
 - demi-façade supérieure (voir opération correspondante),
 - traverse inférieure avant (voir opération correspondante),
 - aile avant,
 - phare,
 - pare-chocs,
 - pare-boue avant,
 - filtre à air,
 - boîtier fusibles,
 - calculateur d'injection,
 - avertisseur sonore,
 - ventilateur,
 - radiateur,
 - condenseur de climatisation,
 - pompe de direction assistée (côté droit),
 - alternateur (côté droit),
 - compresseur de climatisation (côté droit),
 - réservoir lave-vitres (côté droit).
- Dégager :
 - les canalisations,
 - les faisceaux électriques.

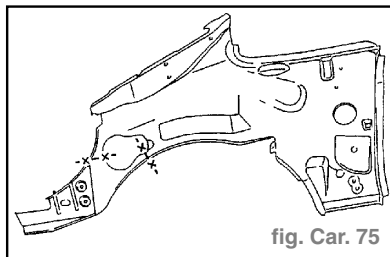
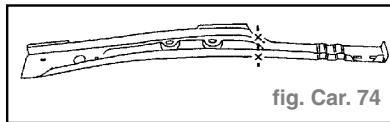
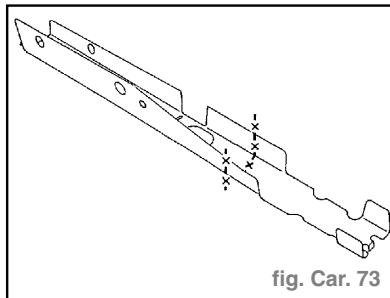
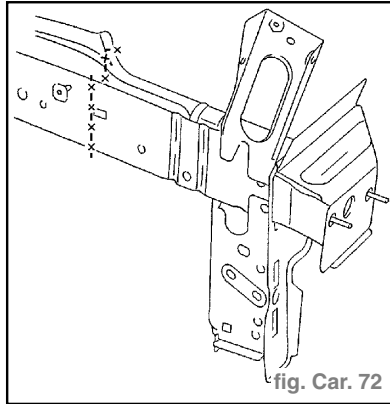
PIÈCES DE RECHANGE

- Longeron avant spécifique réparation.
- Semelle longeron avant.

- Passage de roue partie avant.
- Renfort avant longeron avant.
- Doublure d'aile avant.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 72, 73, 74 et 75)
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

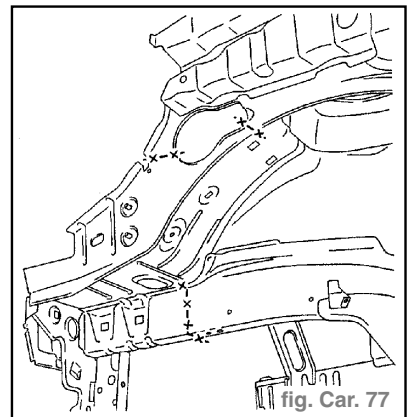
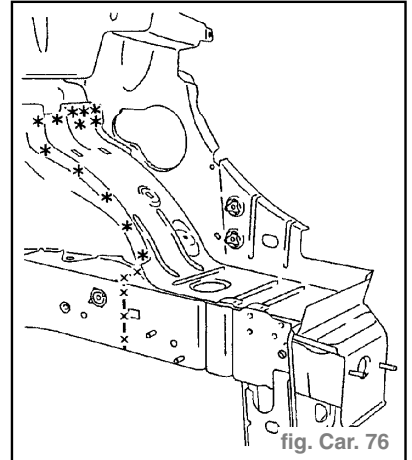


DÉGRAFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 76 et 77)
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8 \text{ mm}$.
- Déposer l'ensemble longeron, passage de roue, doublure d'aile et renfort de doublure d'aile avant.

NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.



SOUDAGE

- Poser le renfort avant de longeron soudé par cordon MAG.
- Poser :
 - le longeron,
 - le passage de roue partie avant,
 - la doublure d'aile avant.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 76 et 77)
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.

Remplacement traverse inférieure avant

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose des éléments suivants :
 - aile,
 - pare-chocs,
 - traverse supérieure,
 - radiateur,
 - ventilateurs,
 - condenseur de climatisation,
 - phare.

- Dégager :
 - les canalisations,
 - les faisceaux électriques.

PRÉPARATION PIÈCE DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8 \text{ mm}$. (fig. Carr. 78)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse inférieure avant.

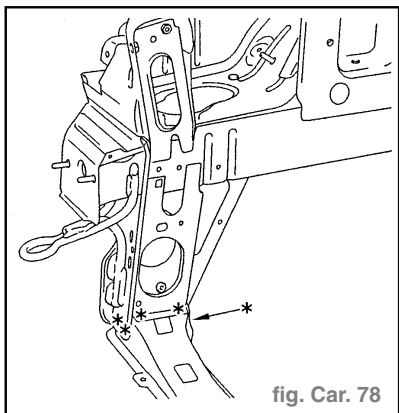


fig. Car. 78

NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

SOUDAGE

- Poser la traverse inférieure.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 78)

Remplacement passage de roue - longeron avant

- Impératif :**
- Passage de la caisse au banc.
 - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de re-zingage électrolytique homologué.

- Attention :** Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée)

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - demi-façade supérieure (voir opération correspondante),
 - traverse inférieure avant (voir opération correspondante),
 - aile avant,
 - phare,
 - pare-chocs,
 - pare-boue,
 - filtre à air,
 - groupe motopropulseur,
 - planche de bord,

- boîtier fusibles,
- calculateur injection,
- avertisseur sonore,
- ventilateur,
- radiateur,
- condenseur,
- pompe de direction assistée (*),
- alternateur (*),
- compresseur de climatisation (*),
- réservoir lave-vitres (*),
- bloc ABS,
- amplificateur de freinage,
- berceau avant,
- demi-train avant.

Nota : (*) = côté droit.

- Dégager :
 - les canalisations,
 - les faisceaux électriques.
- Dégarnir - garnir :
 - le tablier,
 - le plancher avant.

PIÈCES DE RECHANGE

- Longeron avant.
- Semelle avant de longeron.
- Passage de roue.
- Doublure d'aile avant.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 75)
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 79)

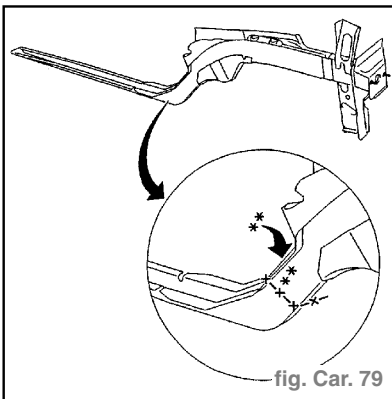


fig. Car. 79

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$.
- Déposer la partie renfort intérieur de la zone arrière du longeron.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 80, 81 et 82)
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$.
- Déposer l'ensemble longeron, passage de roue, doublure d'aile et renfort de doublure d'aile avant.

Attention : Tracer puis découper à l'aide d'une scie la tôle du longeron en prenant soin de ne pas détériorer la tôle du renfort intérieur existant.

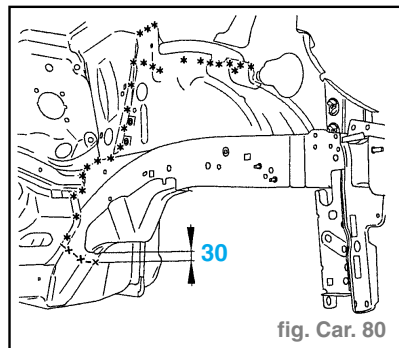


fig. Car. 80

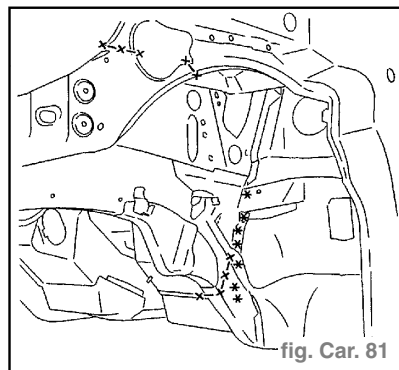


fig. Car. 81

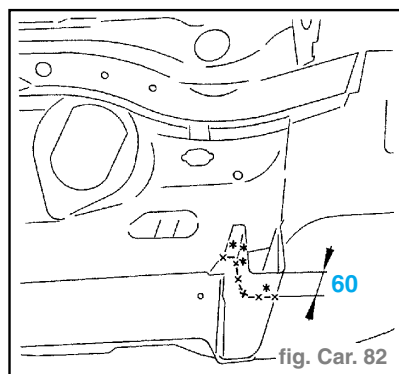


fig. Car. 82

- Déposer la peau extérieure du longeron.

NETTOYAGE - PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

SOUDAGE

- Poser :
 - le longeron,
 - la doublure d'aile avant.
- Souder par cordon MAG.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 81)
- Poser :
 - le passage de roue,
 - la semelle de longeron.
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon MAG.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 80)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement pavillon - traverses et arceau

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée)

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - volet arrière (hayon),
 - snappons,
 - les garnitures de montant de baie,
 - garniture de pied milieu,
 - garnitures de custode,
 - toit ouvrant (suivant équipement),
 - le déflecteur,
 - le pare-brise,
 - enjoliveur de pavillon,
 - embase d'antenne.
- Dégager :
 - les faisceaux électriques,
 - le câble d'antenne.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

PIÈCES DE RECHANGE

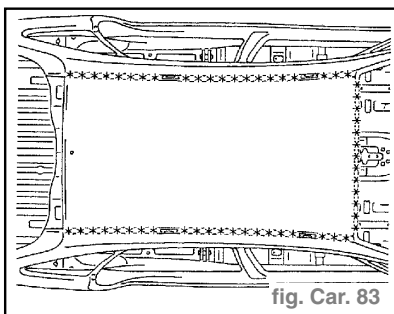
- Pavillon.
- Traverse avant de pavillon.
- Arceau central de pavillon.
- Traverse arrière de pavillon.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

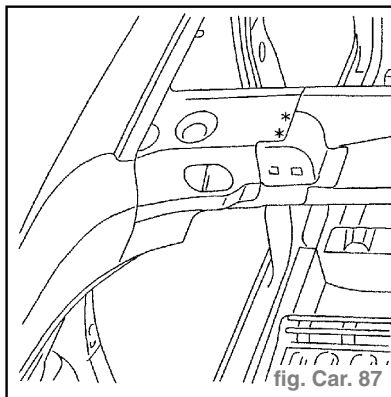
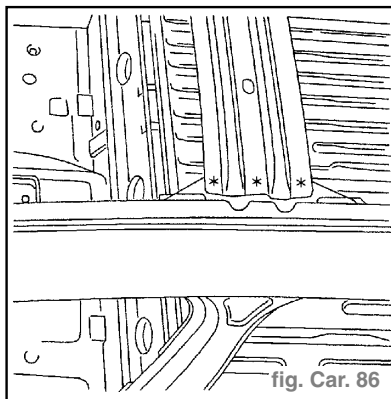
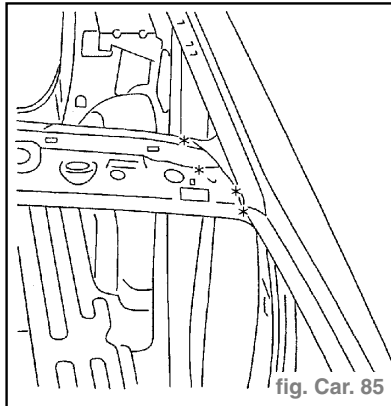
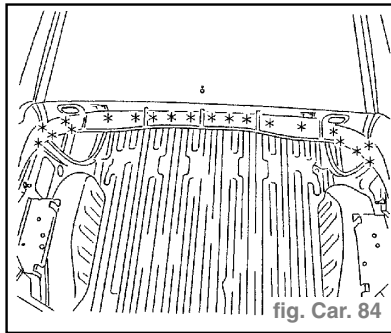
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm. (fig. Carr. 83 et 84)



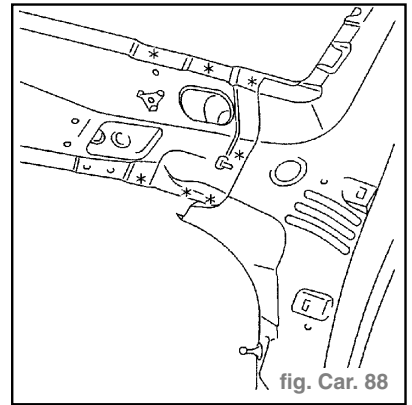
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm. (fig. Carr. 85)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse avant de pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm. (fig. Carr. 86)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer l'arceau central de pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8$ mm. (fig. Carr. 87 et 88)



- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse arrière de pavillon.

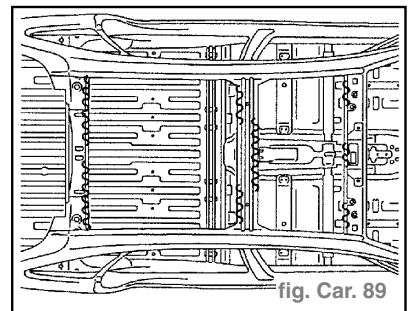
NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.



SOUDAGE

- Poser :
 - la traverse avant de pavillon,
 - l'arceau central de pavillon.
- La traverse arrière de pavillon.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 85, 86, 87 et 88)
- Effectuer l'opération symétrique.
- Appliquer un cordon de calage référence «A2» sur les éléments suivants : (fig. Carr. 89)
 - la traverse avant de pavillon,
 - l'arceau central de pavillon,
 - la traverse arrière de pavillon.
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 83 et 84)
- Meuler les soudures MAG.



Remplacement côté habitacle

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose - repose :
 - pavillon,
 - porte avant,
 - porte arrière,
 - charnières de porte avant et arrière,
 - volet arrière,
 - capot,

- aile avant,
 - siège avant,
 - banquette arrière,
 - tablette arrière,
 - planche de bord,
 - garniture de montant de baie de pare-brise,
 - garniture du montant de pied milieu
 - garniture de doublure côté habitacle,
 - gâches de porte avant et arrière,
 - butée de réglage volet arrière,
 - joint d'entrée de porte avant, arrière et hayon,
 - snappons de porte avant et arrière,
 - enrouleur de ceinture de sécurité avant et arrière,
 - pare-brise,
 - glace de montant,
 - glace de custode,
 - faux plancher,
 - roues avant et arrière,
 - feu arrière,
 - pare-chocs arrière,
 - trappe à carburant (côté droit),
 - câble d'antenne (côté droit),
 - tuyau lave-vitre arrière (côté droit).
- Dégarnir - garnir :
- passage de roue avant,
 - plancher avant partiel,
 - plancher arrière partiel.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger l'assise et l'intérieur de l'habitacle.
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

PIÈCES DE RECHANGE

- Côté d'habitacle.
- Sachet d'inserts (zones réparation).

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Percer à $\varnothing = 6 \text{ mm}$ pour soudage ultérieur au MAG.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8 \text{ mm}$. (fig. Carr. 90)
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8 \text{ mm}$. (fig. Carr. 91)
- Déposer le renfort en «a».
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing 8 \text{ mm}$. (fig. Carr. 92)
- Déposer le côté d'habitacle.

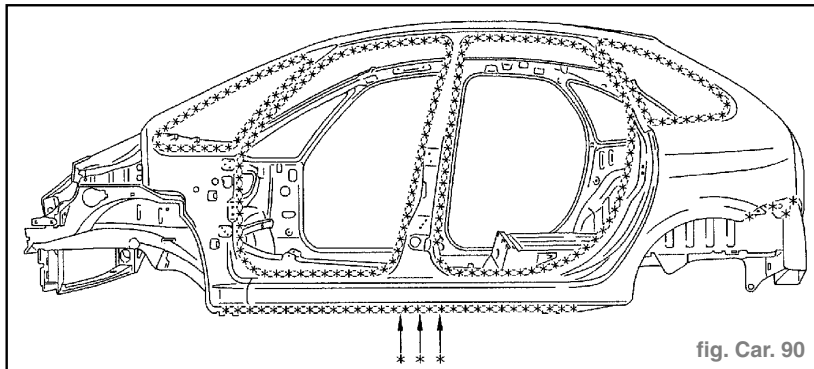


fig. Car. 90

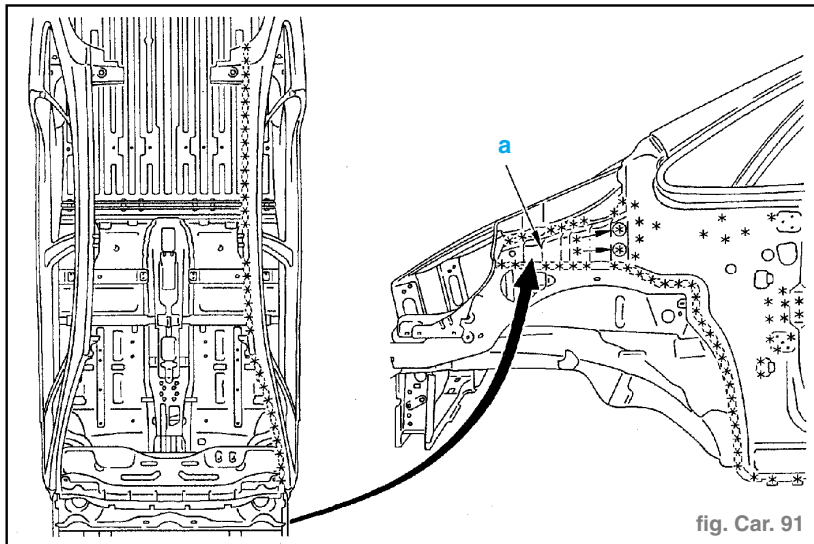


fig. Car. 91

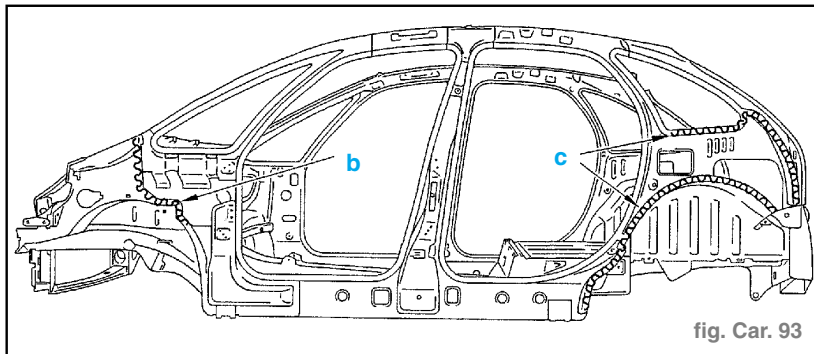


fig. Car. 93

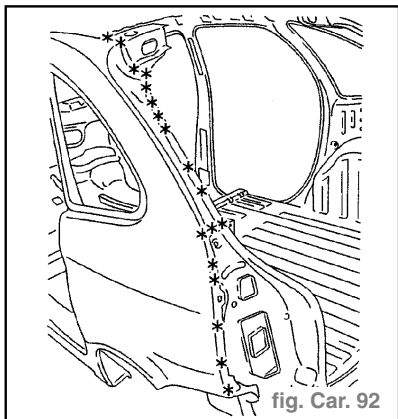


fig. Car. 92

NETTOYAGE PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

SOUDEAGE

- Appliquer une colle structurale B8, en «b». (fig. Carr. 93) (voir ci-dessus)
- Appliquer une colle de calage A2, en «c».
- Mettre les inserts avant pose de l'élément de carrosserie extérieure.
- Poser le côté d'habitacle.
- Utiliser les inserts comme support.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 90, 91 et 92)
- Meuler les points de soudure MAG.

- Faire une étanchéité périphérique par mastic A1.

Solutions de coupes côté habitacle

- Voir fig. Carr. 94 page suivante.

Remplacement panneau arrière - logement du feu arrière

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

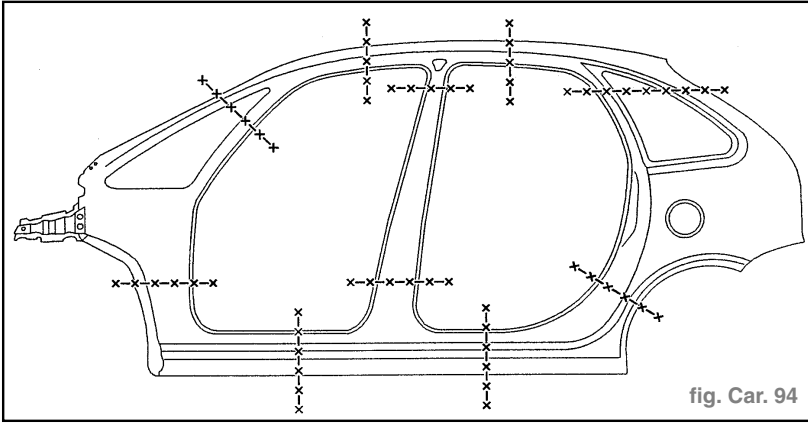


fig. Car. 94

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose - repose :
 - pare-chocs arrière,
 - pare-boue arrière,
 - absorbeur,
 - butée hayon arrière.
- Dégarnir - garnir :
 - le coffre.
- Dégager les faisceaux.

PIÈCES DE RECHANGE

- Panneau arrière.
- Logement du feu arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

DÉGRAFFAGE

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$. (fig. Carr. 95 et 96)
- Déposer :
 - le panneau arrière,
 - le logement de feu arrière.

NETTOYAGE - PRÉPARATION CAISSE

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

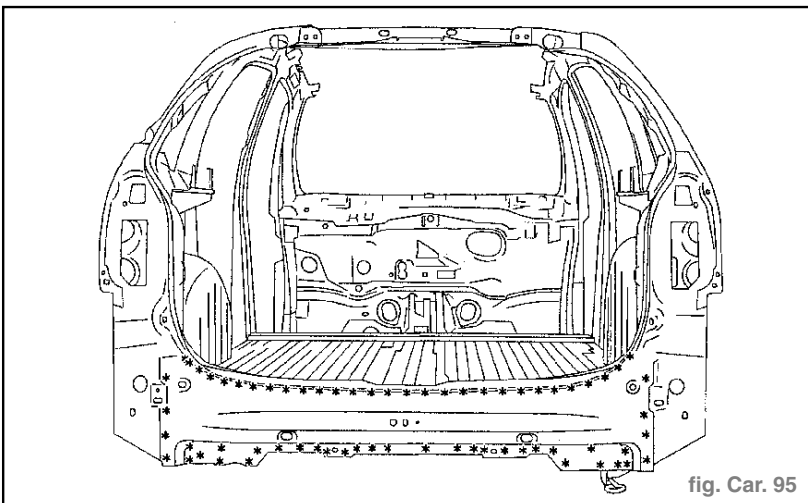


fig. Car. 95

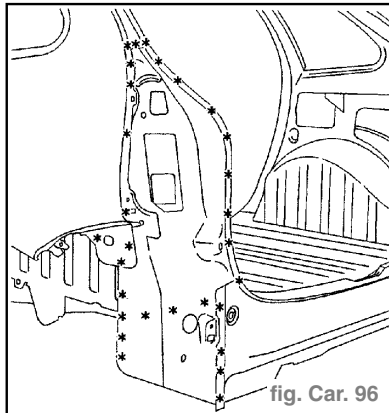


fig. Car. 96

SOUDAGE

- Poser :
 - le logement du feu arrière,
 - le panneau arrière.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 95 et 96)
- Meuler les soudures MAG.
- Faire une étanchéité périphérique par mastic A1.

Remplacement plancher arrière partiel doublure - longeronnets arrière

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé

de rezingage électrolytique homologué.

Attention : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques - travailler en zone ventilée).

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Remplacement :
 - côté d'habitacle partie arrière,
 - doublure d'aile arrière,
 - panneau arrière,
 - logement du feu arrière.
- Dépose - repose :
 - réservoir à carburant,
 - essieu arrière.

PRÉPARATION PIÈCES DE RECHANGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 97)

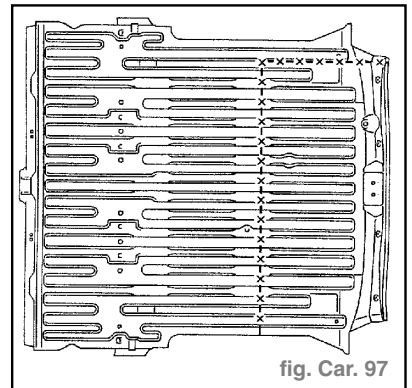


fig. Car. 97

- Percer à $\varnothing = 6 \text{ mm}$ pour soudage ultérieur au MAG.
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 98 et 99)
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

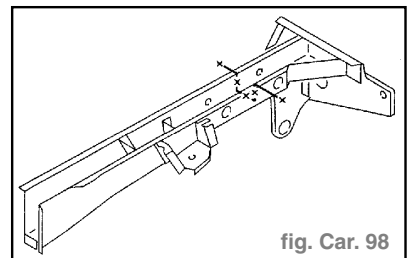


fig. Car. 98

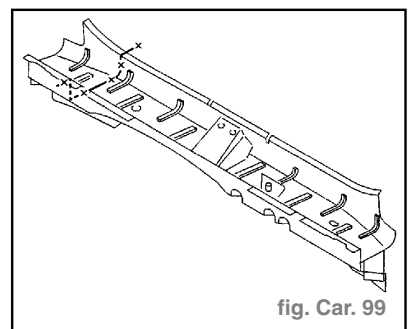


fig. Car. 99

GÉNÉRALITÉS

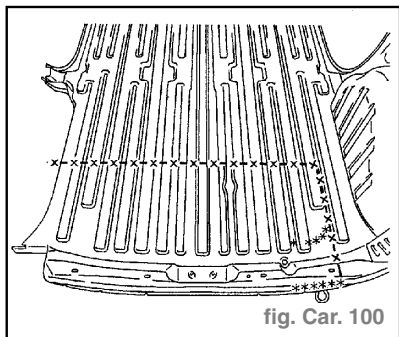
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

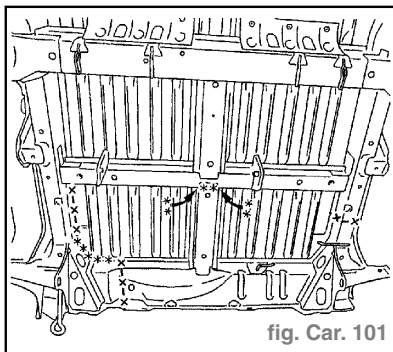
CARROSSERIE

DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. (fig. Carr. 100 et 101)



- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de $\varnothing = 8 \text{ mm}$.
- Déposer l'ensemble plancher arrière partiel, doublure, longeronnet.



NETTOYAGE - PRÉPARATION CAISSE

- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

SOUDAGE

- Poser le longeronnet arrière (fig. Carr. 98)

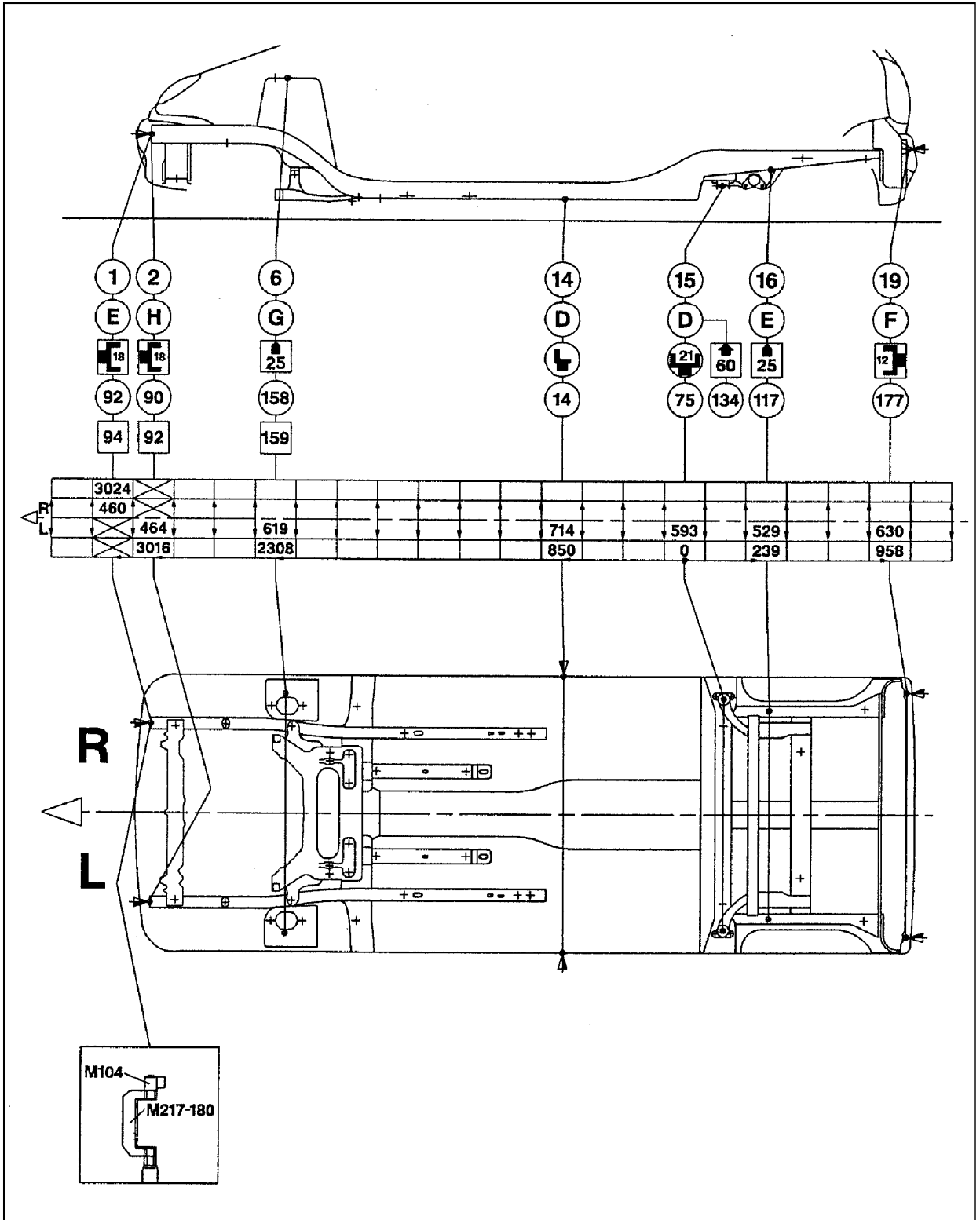
- Souder par cordons successifs au MAG. (fig. Carr. 101)
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer une colle structurale «B8».
- Poser le plancher arrière partiel par recouvrement.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 100 et 101)
- Meuler les points de soudure MAG.
- Lisser l'excédent de colle.
- Poser la doublure. (fig. Carr. 99)
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 100 et 101)
- Meuler les cordons.
- Poser le longeronnet central.
- Souder par points électriques. (fig. Carr. 101)
- Souder par points bouchons MAG. (fig. Carr. 101)
- Meuler les points de soudure MAG.

CAISSE AU MARBRE

- Au moment de l'impression, les plans Blackhawk ne sont pas disponibles.

Caroliner

CONTRÔLE CAISSE NUE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

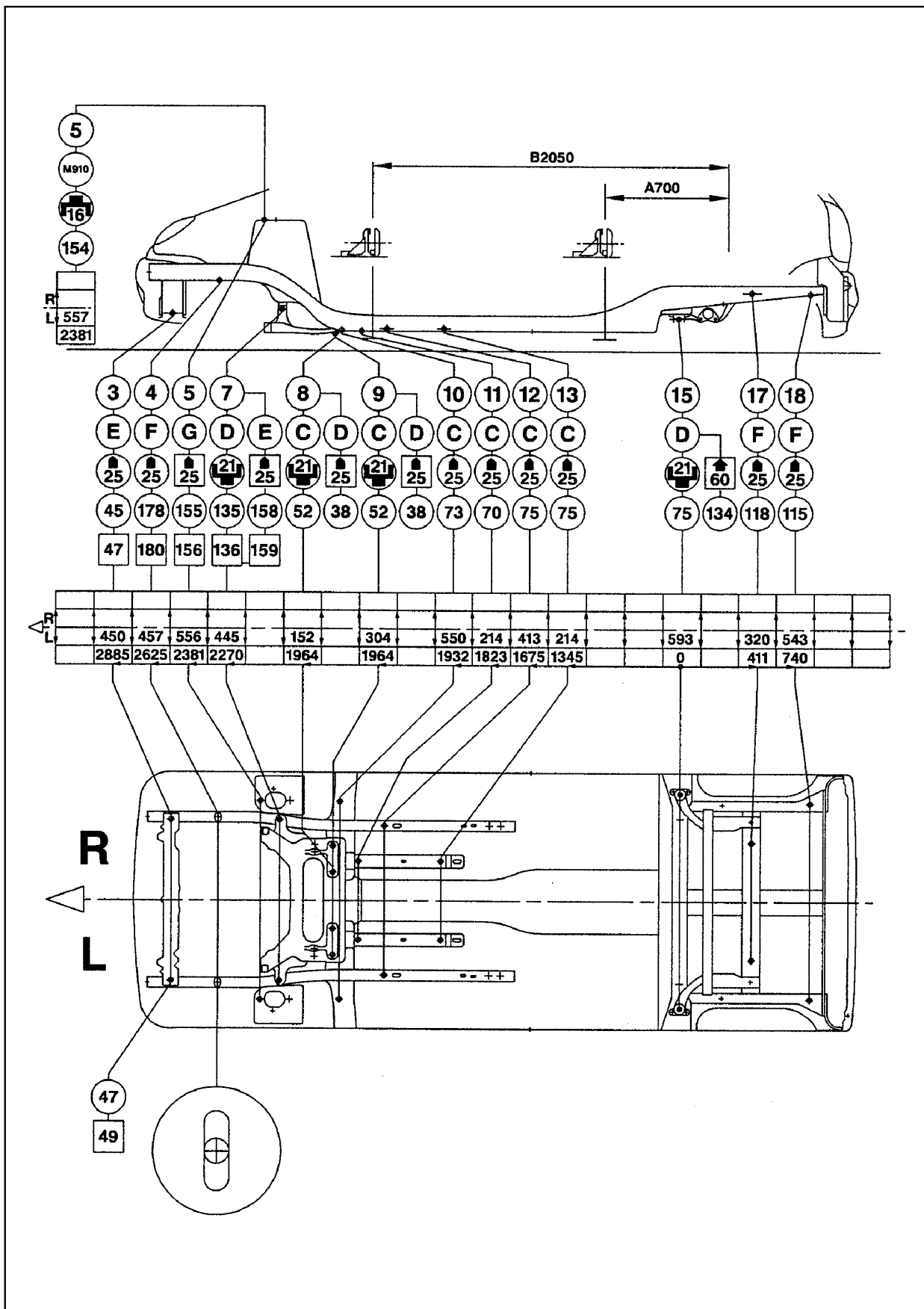
CONTÔLE MÉCANIQUE EN PLACE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Celette MZ

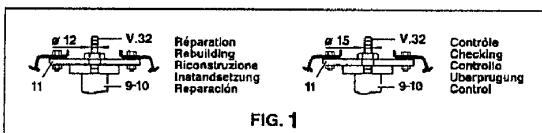
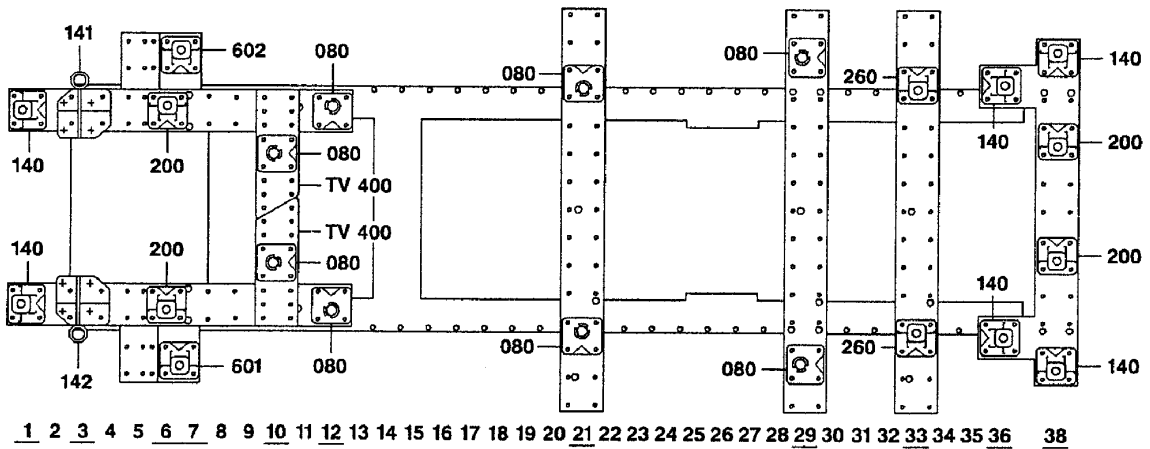
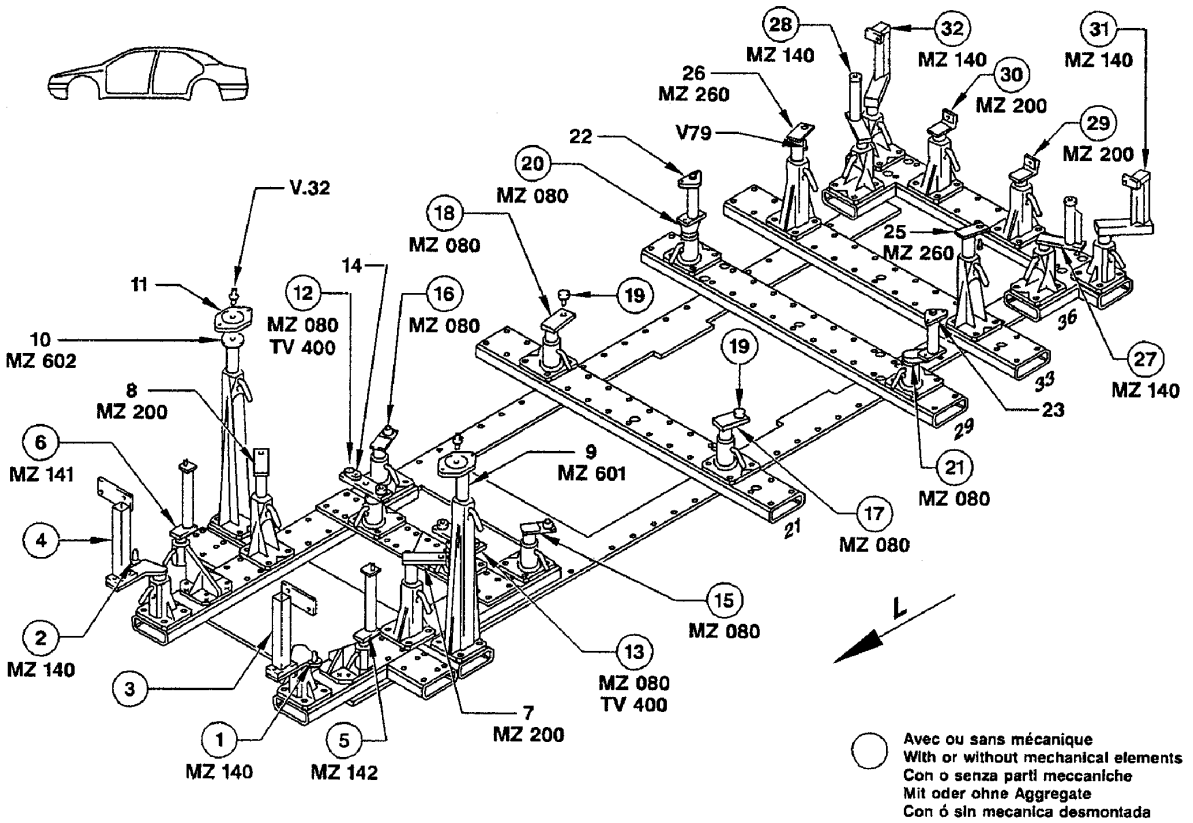
CONTRÔLE CAISSE NUE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

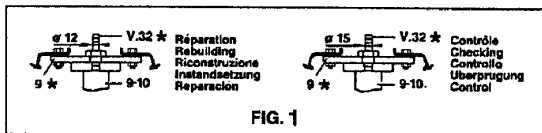
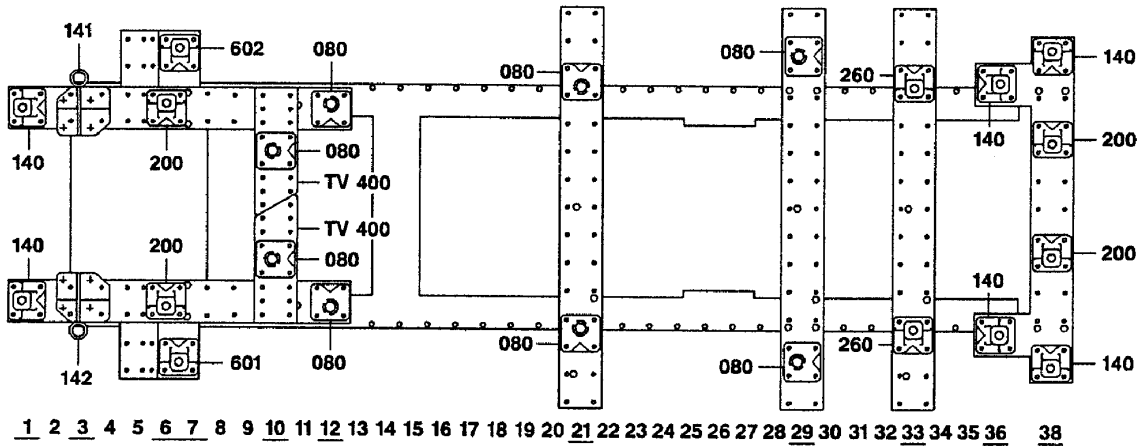
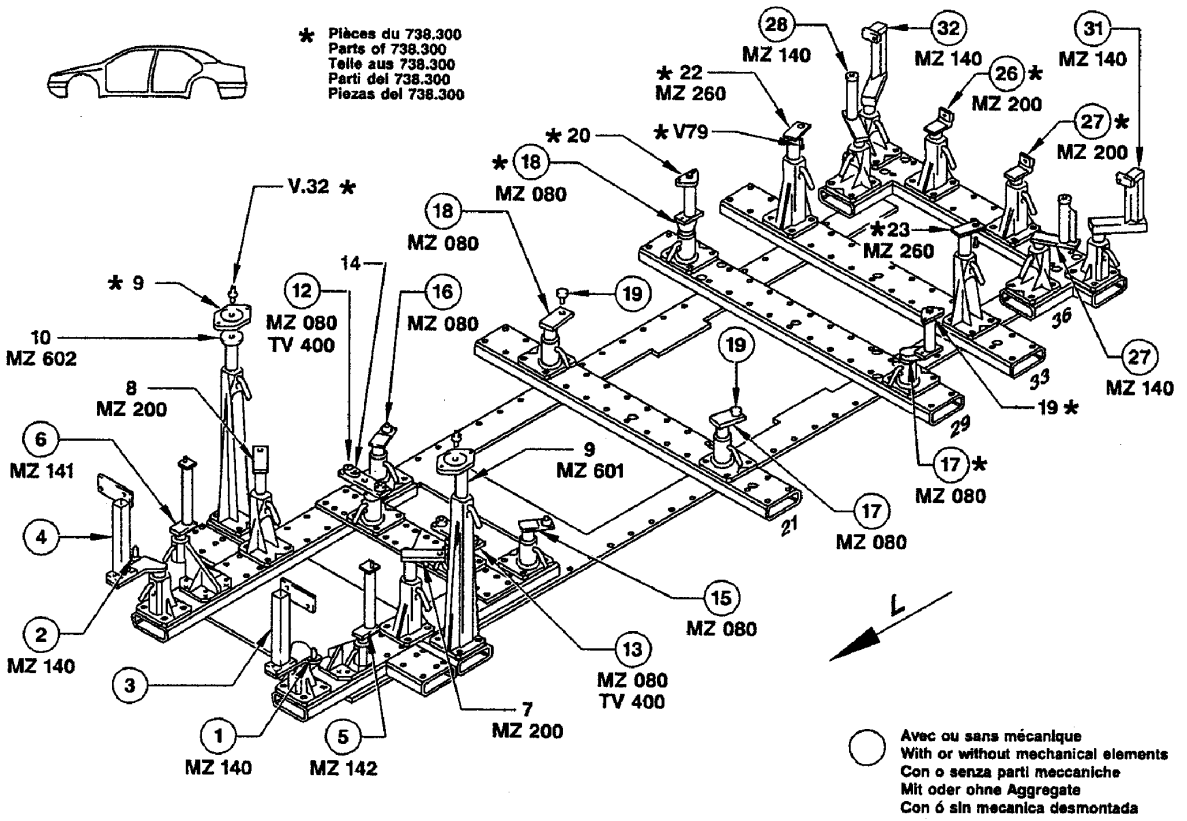
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CELETTE
818.300

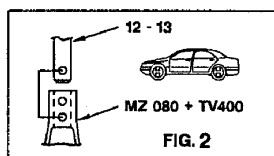
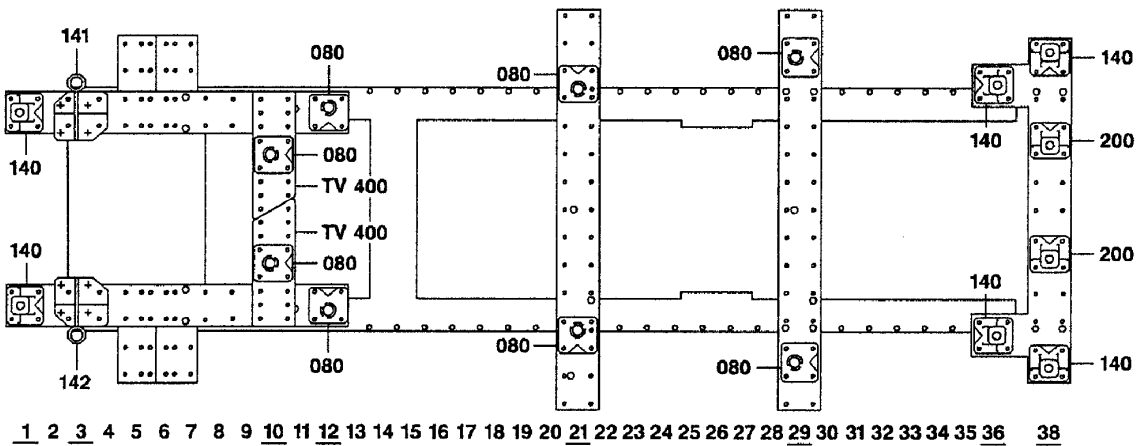
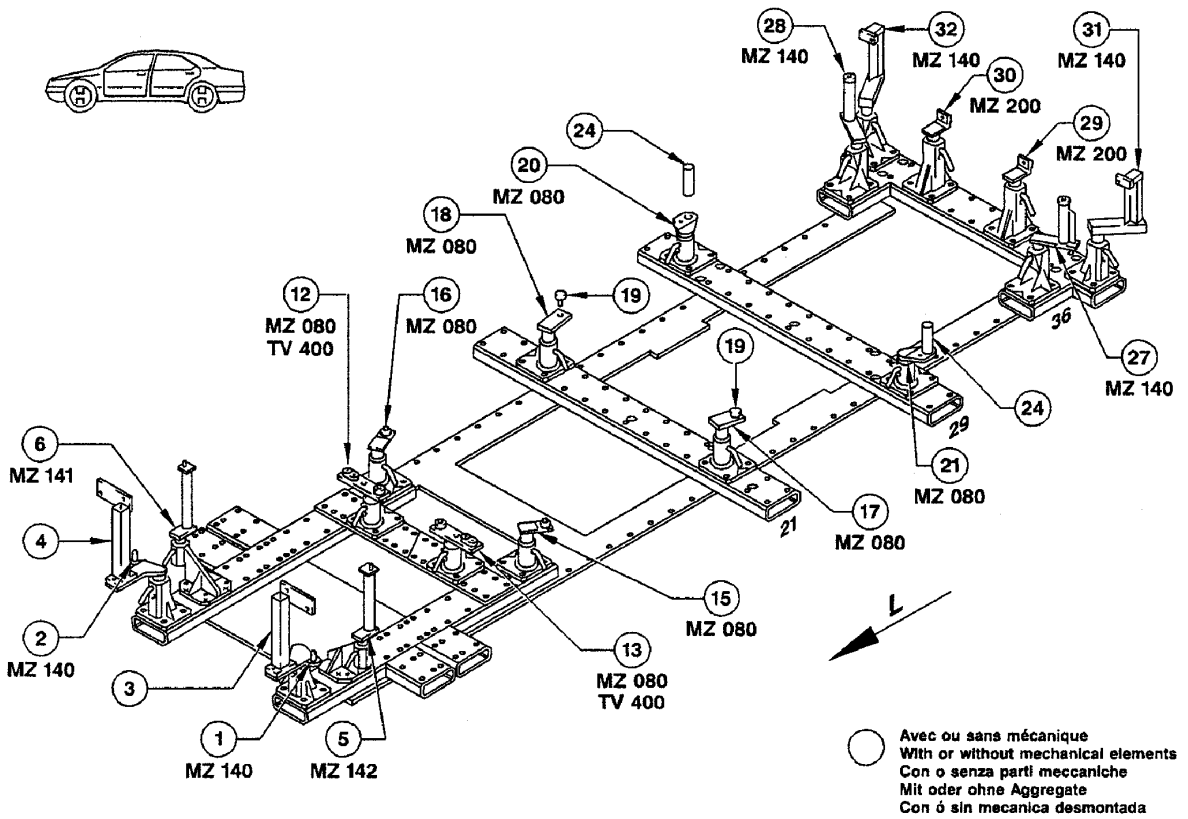
Ensemble complet 818.300




CELETTE
738.308

Ensemble partiel 738.308 (complément au 738.300 : BERLINGO)

CONTRÔLE MÉCANIQUE EN PLACE




CELETTE
818.300

Ensemble complet 818.300

GÉNÉRALITÉS

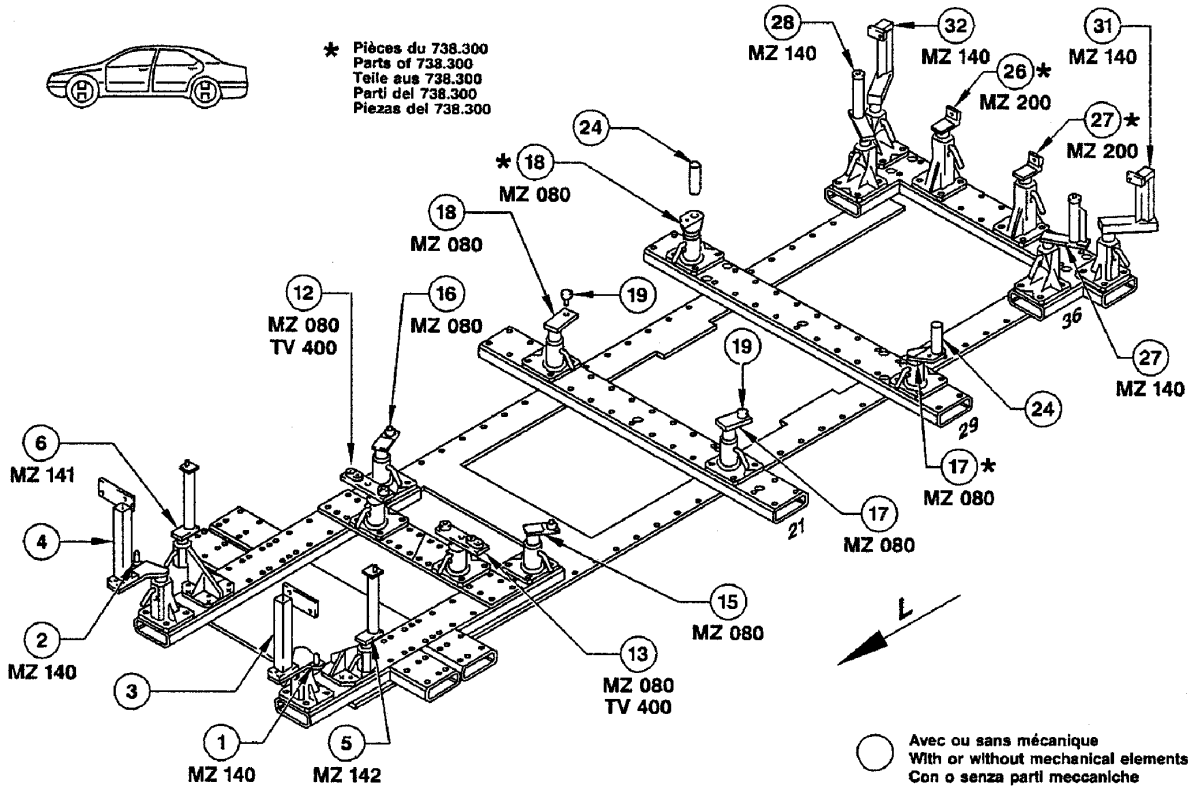
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

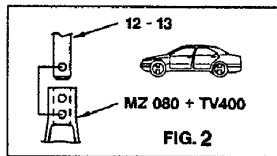
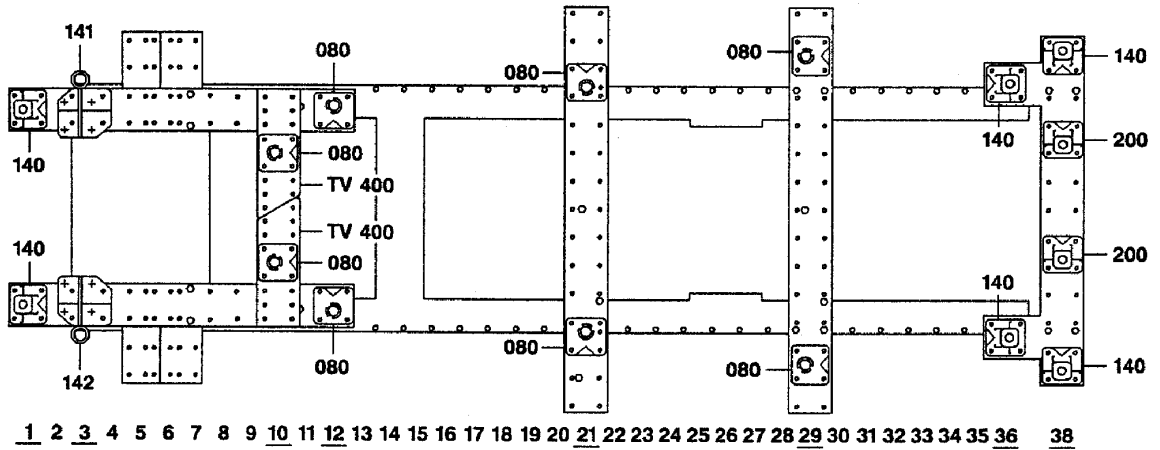
CARROSSERIE



* Pièces du 738.300
 Parts of 738.300
 Teile aus 738.300
 Partì del 738.300
 Piezas del 738.300



○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

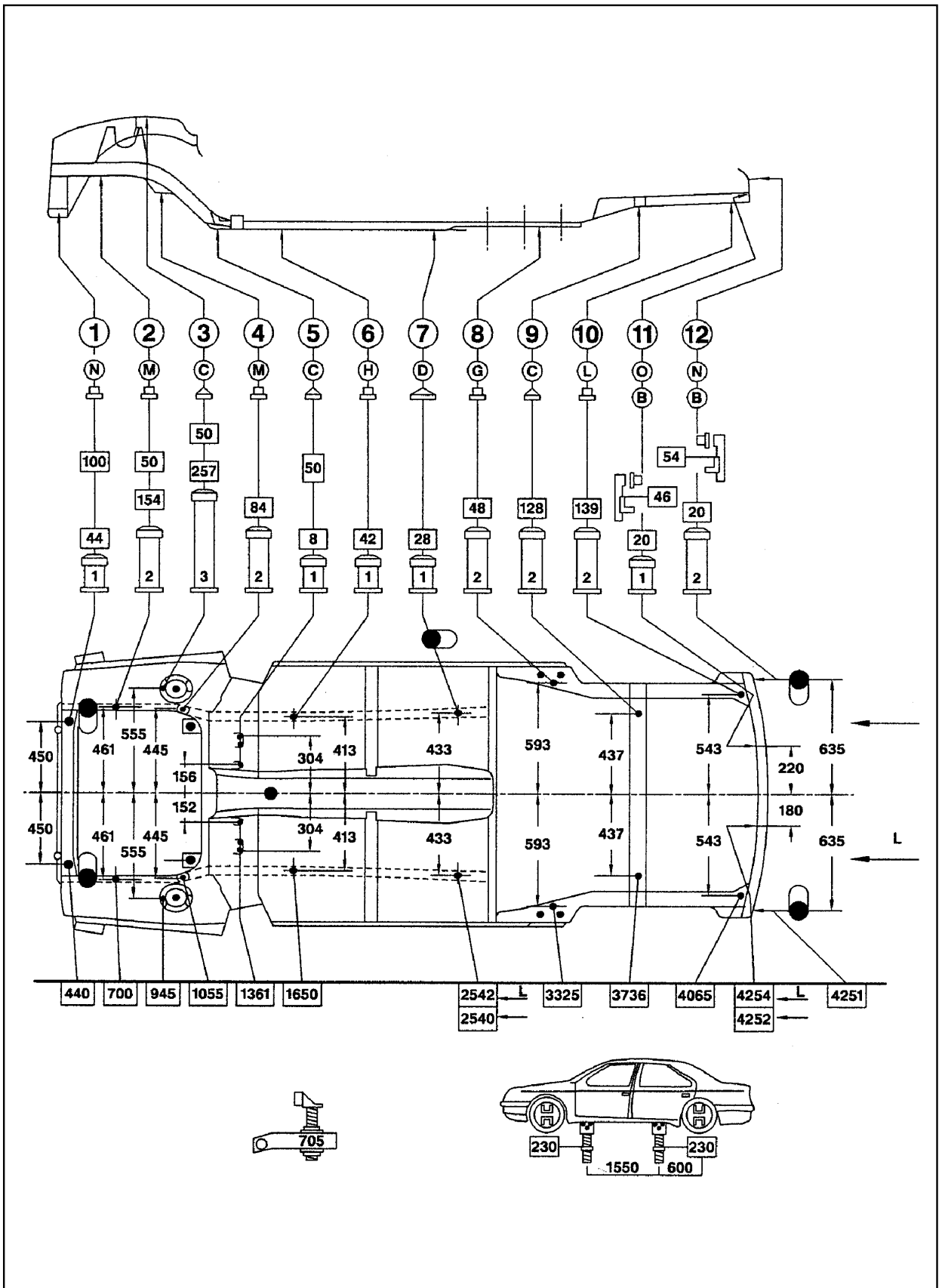


CELETTE
738.308

Ensemble partiel 738.308 (complément au 738.300 : BERLINGO)

Celette Metro 2000

CONTRÔLE CAISSE NUE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

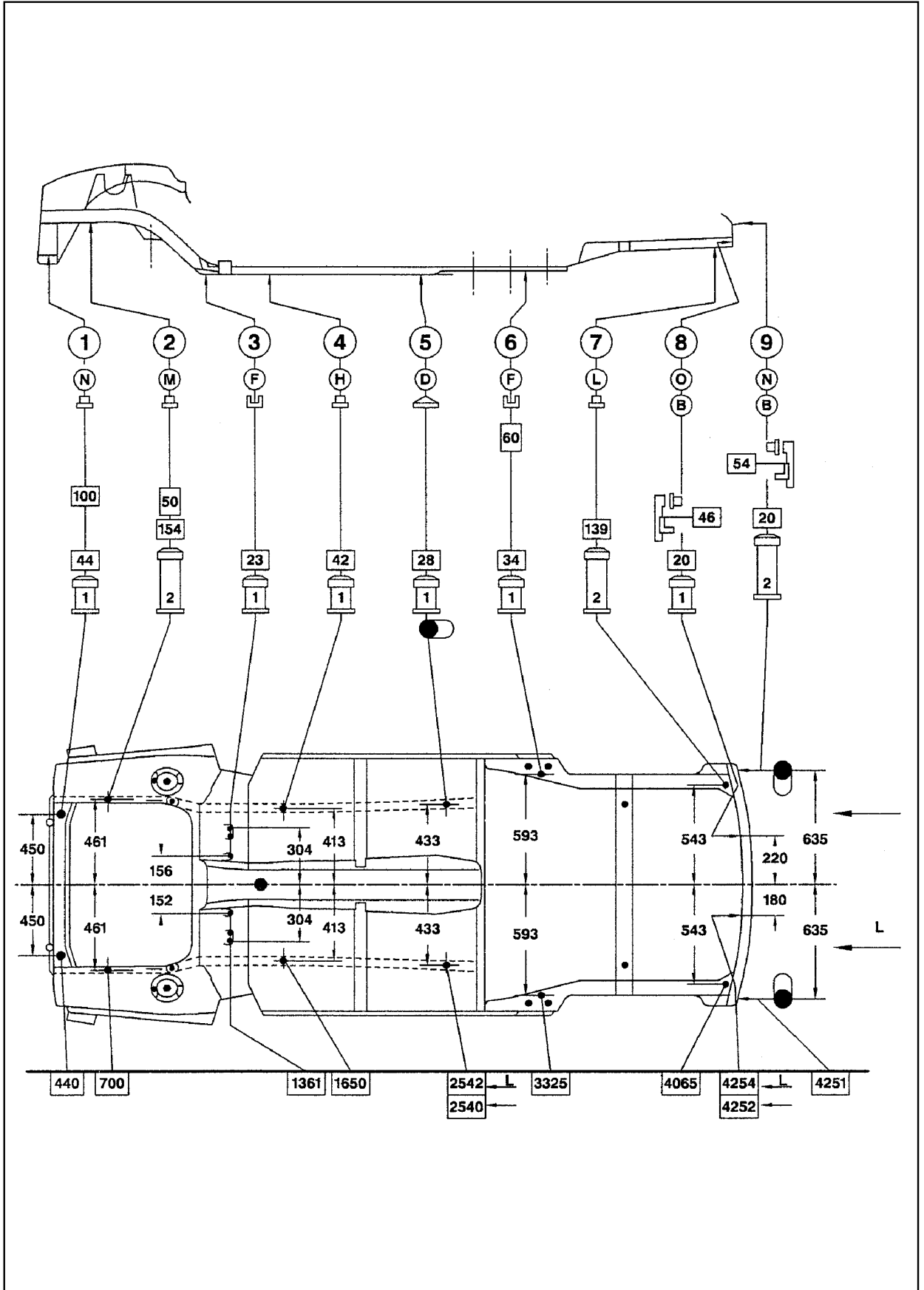
CONTÔLE MÉCANIQUE EN PLACE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

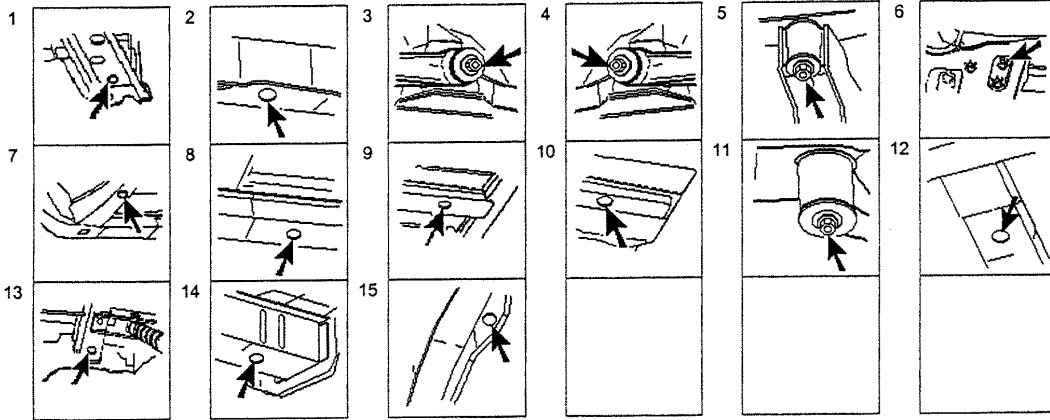
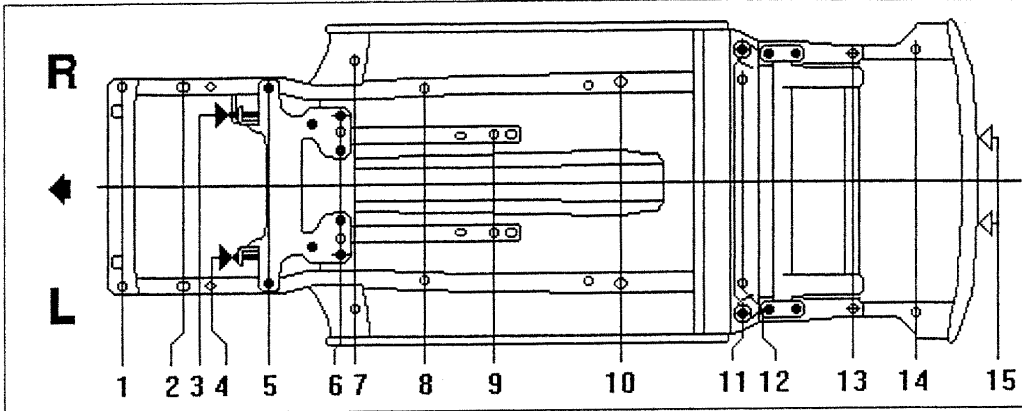


Dataliner®

CITROEN Xsara Picasso

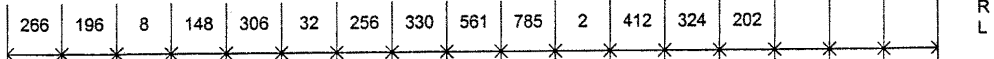
4701

Model Year, see Index



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3s	4s	5s	B6s	7	8	9	10	B11s	12	13	14	15	
	H10	8x14	B19	B19	B19	B19	H25	H20	H15	H40	B19	H15	H10	H12	8x14	
	1	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	—	200	—	—	100	—	—	—	—	—	—	100	200	200	100	
	254	244	190	190	190	146	152	151	160	151	220	187	164	184	211	



	2888	2622	2426	2418	2270	1964	1932	1676	1346	785	0	2	414	738	940	
	924	658	462	454	306	0	32	288	618	1179	1964	1966	2378	2702	2904	
	902	920	0	0	892	610	1098	830	430	870	1190	910	1072	1088	403	
	451	460	344	—	446	305	549	415	215	435	595	455	536	544	220	183

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE